

101 • 2023

REVUE BELGE DE PHILOGIE ET D'HISTOIRE

FASC. 4: HISTOIRE



AFL. 4: GESCHIEDENIS

BELGISCH
TIJDSCHRIFT
VOOR FILOGIE
EN GESCHIEDENIS

101 • 2023

**SOCIÉTÉ POUR LE PROGRÈS
DES ÉTUDES PHILOLOGIQUES ET HISTORIQUES**
fondée en 1874

Présidente: Michèle GALAND, 106, rue de Rosières, 1332 Genval.

Secrétaire général: Denis MORSA, 29/3, avenue Émile Vandervelde, 1200 Bruxelles.

Trésorier: David GUILARDIAN, 326 (boîte 5), Avenue Brugmann, 1180 Bruxelles.

L'organe de la Société est la *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, recueil trimestriel dont le tome I est paru en 1922.

Het *Belgisch Tijdschrift voor Filologie en Geschiedenis* wordt uitgegeven door de Société. Het Tijdschrift werd gesticht in 1922.

**REVUE BELGE DE PHILOLOGIE ET D'HISTOIRE
BELGISCH TIJDSCHRIFT VOOR FILOLOGIE EN GESCHIEDENIS**

Website : <http://www.rbph-btfg.be>

Directeur: Alexis WILKIN.

Comité directeur – Bestuurcomité: il rassemble les membres du Bureau de la Société (voir ci-dessus) et du Comité de Rédaction de la Revue (voir en p. 3 de couverture) – Het Bestuurcomité bestaat uit de leden van het Bureau van de “Société” (zie hierboven) en van de Redactieraad van het Tijdschrift (zie blz. 3 van de omslag).

Membres honoraires – Ereleden: M. BOUSSART (ULB), J.-M. d'HEUR (ULg), J. DUYSCHAEVER (UIA), P. FONTAINE (UCL), L. LESUISSE (ISL), Chr. LOIR (ULB), J.-P. VAN NOPPEN (ULB).

Comité de lecture international – Internationaal leescomité: Jan ART (Gent); Philip BENNETT (Edinburgh); Marc BOONE (Gent); Laurence BOUDART (Bruxelles, Archives et Musée de la Littérature); Véronique BRAGARD (Louvain-la-Neuve); Claude BRUNEEL (Louvain-la-Neuve); Keith BUSBY (Madison); Ruth BUSH (Bristol); Angelos CHANIOTIS (Oxford); Dominique COMBE (Paris, École Normale Supérieure); François DE CALLATAY (Bruxelles, Bibliothèque royale et Paris, École pratique des Hautes Études); Sophie DE SCHAEPDRIJVER (Pennsylvania State University); Juliette DOR (Liège); Robert FOTSING MANGOUA (Dschang, Cameroun); Éric GEERKENS (Liège); Paul JANSSENS (Gent); Stéphane LEBECQ (Lille III); Christiane MARCHELLO-NIZIA (Lyon et IILF-CNRS); Michel MARGUE (Luxembourg); Rudolf MUHR (Universität Graz); David MURPHY (Stirling); Janet POLASKY (University of New Hampshire); Jean-Manuel ROUBINEAU (Rennes III); Carl STRIKWERDA (College William and Mary, Williamsburg); Jo TOLLEBEEK (Leuven); Herman VAN GOETHEM (Antwerpen); Piet VAN STERKENBURG (Leiden); Karel VELLE (AGR-ARA); Christophe VERBRUGGEN (Gent); Renate ZEDINGER (Wien).



PUBLIÉ AVEC L'AIDE FINANCIÈRE DE LA POLITIQUE SCIENTIFIQUE FÉDÉRALE (BELSPO), DU
FONDS DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE - FNRS ET DE LA FONDATION UNIVERSITAIRE.
LA BIBLIOGRAPHIE DE L'HISTOIRE DE BELGIQUE EST ÉTABLIE AVEC L'AIDE DES ARCHIVES
GÉNÉRALES DU ROYAUME ET DE LA COMMISSION ROYALE D'HISTOIRE.

UITGEGEVEN MET DE STEUN VAN HET FEDERAAL WETENSCHAPSBELEID (BELSPO)
EN VAN DE UNIVERSITAIRE STICHTING.

DE BIBLIOGRAFIE VAN DE GESCHIEDENIS VAN BELGIË KOMT TOT STAND DANKZIJ
DE STEUN VAN HET ALGEMEEN RIJKSARCHIEF EN VAN DE KONINKLIJKE COMMISSIE VOOR
GESCHIEDENIS.

(Re)faire l'histoire.

Les écrits des ambassadeurs Pierre van Zuylen et
Fernand Vanlangenhove sur la politique étrangère
belge de l'entre-deux-guerres⁽¹⁾

Catherine LANNEAU
Université de Liège

Si un consensus historiographique est désormais atteint concernant la politique étrangère belge durant l'entre-deux-guerres⁽²⁾, il n'a été acquis ni aisément, ni rapidement. En raison de ses implications communautaires et de son impact, réel ou supposé, sur les événements de 1940 et ceux de la question royale, la ligne de conduite diplomatique du pays entre 1919 et 1939 a longtemps fait l'objet d'un débat nourri. Quelle était exactement la portée de l'accord militaire franco-belge ? La Belgique a-t-elle pris des engagements disproportionnés à Locarno ? La politique d'indépendance affirmée en 1936 représentait-elle un tournant ou s'inscrivait-elle dans un *continuum* ? Enfin et peut-être surtout, la neutralité était-elle la seule voie possible ou une erreur funeste ? Ces questions, débattues dans les sphères politique et médiatique, ont également irrigué les travaux des historiens, des politologues et de ceux qui, sans en avoir la formation, n'en ont pas moins produit de nombreux articles et ouvrages par rapport auxquels les auteurs académiques ont dû se positionner⁽³⁾.

(1) Table des abréviations : AGR : Archives générales du Royaume ; ARB : Académie royale de Belgique ; *Bull. ARB* : *Bulletin de la Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques de l'Académie royale de Belgique* ; CRISP : Centre de recherche et d'information socio-politiques ; ONU : Organisation des Nations-Unies ; OTAN : Organisation du Traité de l'Atlantique Nord ; POB : Parti ouvrier belge ; *RBHC* : *Revue belge d'Histoire contemporaine* ; *RBPH* : *Revue belge de Philologie et d'Histoire* ; RFA : République fédérale d'Allemagne ; SDN : Société des Nations ; ULB : Université libre de Bruxelles ; URSS : Union des Républiques socialistes soviétiques.

(2) Michael PALO, *Neutrality as a Policy Choice for Small / Weak Democracies. Learning from the Belgian experience*, Leiden-Boston, Brill-Nijhoff, 2019, p. 127-195 ; Rik COOLSAET, *België en zijn buitenlandse politiek, 1830-2015*, Louvain, Van Halewyck, 2014, p. 269-325 ; Alain COLIGNON, « Belgium : Fragile Neutrality, Solid Neutralism », dans Neville WYLIE, éd., *European Neutrals and Non-Belligerents during the Second World War*, Cambridge, Cambridge University Press, 2002, p. 97-116 ; Christian KONINCKX, *Léopold III roi et diplomate. La politique extérieure belge et les initiatives de paix pendant l'entre-deux-guerres (1934-1940)*, Anvers, Van Ghemmert, 1997.

(3) Sur l'historiographie des relations internationales, au sens large, voir Robert FRANK, « L'historiographie des relations internationales : des « Écoles » nationales », dans Robert FRANK, éd., *Pour l'histoire des relations internationales*, Paris, Presses universitaires de France, 2012, p. 5-40. Sur la production liée à la politique étrangère belge jusqu'aux années 1980, voir [Roger AUBERT], « Politique extérieure de la Belgique et les deux guerres mondiales », dans Jan A. VAN HOUTTE, éd., *Un quart de siècle de recherche historique en Belgique, 1944-1968*, Louvain-Paris, Nauwelaerts, 1970, p. 463-471 ; Jacques WILLEQUET, « La politique étrangère. Un bilan historiographique », dans Hervé HASQUIN, éd., *Histoire*

Dans cette catégorie particulière figurent les diplomates, observateurs et analystes d'une politique qu'ils ont eux-mêmes contribué à forger⁽⁴⁾. Deux d'entre eux dominant, à la fois par leur rôle de pionniers, par leur accès privilégié aux sources primaires et par l'impact de leurs écrits qui ont, durant plusieurs décennies, saturé le champ de l'histoire des relations internationales de la Belgique. Pierre van Zuylen et Fernand Vanlangenhove⁽⁵⁾ ont ainsi produit un récit au statut hybride, entre témoignage personnel, autojustification et premier établissement des faits. Longtemps restés incontournables, leurs textes méritent incontestablement une relecture au prisme des parcours de leurs auteurs, de leurs contextes de publication et de leur réception. Quels étaient leurs objectifs ? Quels rapports entretiennent-ils avec la discipline historique et les historiens ? Quels sont encore, pour l'historiographie actuelle, leurs apports et leurs limites ?

D'emblée, force est de constater qu'aucun des deux diplomates n'a suscité à ce jour une véritable biographie scientifique. Sur van Zuylen, peu de notices existent, si l'on excepte celles, très courtes, du *Livre bleu*⁽⁶⁾ et du *Dictionnaire des Belges*⁽⁷⁾ et une évocation nécrologique dans le *Bulletin de l'Association de la Noblesse*⁽⁸⁾. Néanmoins, le diplomate a fait l'objet d'un mémoire de licence de la KULeuven, intitulé *L'« homme noir »*, en référence à son surnom. Consacré à la période 1930-1945, ce travail présente également une portée bio-bibliographique et se révèle précieux à bien des égards, car il a fait usage d'archives familiales conservées au château d'Ahin mais également de dossiers consultables aux Affaires étrangères, au CegeSoma ou encore au Palais royal⁽⁹⁾.

et historiens depuis 1830 en Belgique, Revue de l'Université de Bruxelles, 1981, n° 1-2, p. 157-174 ; Michel DUMOULIN, « Vingt ans d'historiographie des relations internationales de la Belgique (1964-1984) », dans *Relations internationales*, n° 42, été 1985, p. 169-182 ; Roger AUBERT, « Histoire contemporaine. Relations internationales et présence belge dans le monde », dans Léopold GENICOT, éd., *Vingt ans de recherche historique en Belgique, 1969-1988*, Bruxelles, Crédit communal de Belgique, 1990, p. 399-403.

(4) Sur le métier de diplomate, voir le chapitre « Être diplomate : un art et un métier (XVIII^e-1950) », dans Laurence BADEL, *Diplomaties européennes : XIX^e-XXI^e siècle*, Paris, Presses de Sciences Po, 2021, p. 57-84. En contexte belge, mais aussi sur le fonctionnement du Département, voir Michael AUWERS, *The Island and the Storm : a Social-Cultural History of the Belgian Diplomatic Corps in Times of Democratization, 1885-1935*, thèse de doctorat en Histoire, UAntwerpen, 2014 ; Raoul DELCORDE, *Les diplomates belges*, Wavre, Mardaga, 2010 ; Rik COOLSAET, Vincent DUJARDIN & Claude ROOSENS, éd., *Les Affaires étrangères au service de l'État belge. De 1830 à nos jours*, Wavre, Mardaga, 2014. Enfin, sur les écrits de diplomates belges, voir l'article fondateur de Michel DUMOULIN, « Mémoires, souvenirs et autres écrits de diplomates belges du XIX^e au XXI^e siècle. Essai de typologie d'une psycho-géographie du monde », dans Michel DUMOULIN & Catherine LANNEAU, éd., *La biographie individuelle et collective dans le champ des relations internationales*, Bruxelles, P.I.E.-Peter Lang, 2016, p. 29-59.

(5) Toutefois, comme le note Michel Dumoulin, Vanlangenhove n'est pas un diplomate *stricto sensu* durant l'entre-deux-guerres (M. DUMOULIN, « Mémoires, souvenirs », *op. cit.*, p. 51).

(6) *Le livre bleu. Recueil biographique*, Bruxelles, Larcier, 1950, p. 508.

(7) « Van Zuylen, Pierre », dans Paul LEGRAIN, éd., *Le dictionnaire des Belges*, Bruxelles, Legrain, 1981, p. 539.

(8) Baron POSWICK, « In memoriam : le Baron Pierre van Zuylen », dans *Bulletin de l'Association de la Noblesse du Royaume de Belgique*, t. 7, 1977, p. 178-183.

(9) Mathieu MAGHERMAN, *L'« homme noir ». Pierre van Zuylen en het Belgisch*

S'il n'existe pas, à proprement parler, de fonds van Zuylen, Fernand Vanlangenhove a, quant à lui, pris grand soin de ses archives, désormais déposées aux Archives de l'État en trois parties distinctes⁽¹⁰⁾. Outre le dossier personnel de l'intéressé aux Affaires étrangères, on se reportera aussi aux archives de l'Académie royale de Belgique, dont plusieurs dossiers⁽¹¹⁾ témoignent des activités de Vanlangenhove en son sein, notamment à la Commission de la Biographie nationale qu'il a présidée.

Diverses notices biographiques ont été consacrées à Fernand Vanlangenhove, telle celle de Ginette Kurgan dans la *Nouvelle Biographie nationale*⁽¹²⁾, inspirée de celle, très amicale, de Jean Stengers dans l'*Annuaire de l'Académie royale*⁽¹³⁾. Cette dernière notice se clôt par une bibliographie complète et très éclairante de l'intéressé. On peut mentionner aussi, centrée sur la question coloniale, une notice d'Annie Dorsinfang-Smets dans le *Bulletin des séances de l'Académie royale des Sciences d'Outre-Mer*⁽¹⁴⁾ et un vivant portrait dans le *Pourquoi pas ?* en 1928⁽¹⁵⁾. Il faut citer en outre les souvenirs recueillis pour la *Revue générale* par Jean-Claude Ricquier en 1981, au cours d'une longue interview⁽¹⁶⁾. Les courtes biographies croisées qui suivent s'appuient sur les sources et travaux que nous venons de mentionner.

Pierre van Zuylen et Fernand Vanlangenhove ont quelques années d'écart : le premier est né à Liège en 1881, dans une famille aristocratique et ancrée dans le pilier catholique⁽¹⁷⁾ ; le second a vu le jour en 1889 à Mouscron, dans

buitenlands beleid, mémoire de licence en Histoire, KULeuven, 2005, in http://www.thesis.net/zuylen/zuylen_inhoud.htm, consulté le 11 août 2023. Ce mémoire est la principale source de la notice Wikipedia consacrée à van Zuylen par l'homme politique et industriel CVP puis OpenVLD brugeois Andries van den Abeele : https://nl.wikipedia.org/wiki/Pierre_van_Zuylen (16 novembre 2020), consultée le 11 août 2023.

(10) Un premier dépôt par les ayants droit est intervenu en 1995 (4,8 m.l.). En 2013, un complément (0,3 m.l.) a été versé par les Archives du Palais royal, qui avaient retrouvé ces documents parmi un lot d'archives rassemblées par l'historien Jean Vanwelkenhuyzen. Ces deux parties de fonds sont consultables aux AGR1 (Bruxelles, rue de Ruysbroeck). Enfin, en 2000, la petite-fille de Fernand Vanlangenhove a confié au CegeSoma une série de documents (trois manuscrits correspondant à ses mémoires inachevés AB 1923, 1924 et 1925, une farde d'archives originales AA 1691 et cinq microfilms Mic 207/1 à 207/5). Seuls les microfilms sont actuellement consultables aux AGR2-dépôt Cuvelier (Bruxelles, rue du Houblon) dans des conditions de lisibilité très précaires. Ils contiennent notamment le journal personnel manuscrit de l'intéressé.

(11) Bruxelles, ARB, dossiers 11420, 11434, 11652 (renuméroté 11648), 16331, 21720.

(12) Ginette KURGAN-VAN HENTENRYK, « Vanlangenhove, Fernand », dans *Nouvelle Biographie nationale*, t. 8, Bruxelles, Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique, 2005, p. 370-373.

(13) Jean STENGERS, « Notice sur Fernand Vanlangenhove », dans *Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, t. 150, 1984, p. 135-225.

(14) Annie DORSINFANG-SMETS, « Fernand Vanlangenhove », dans *Bulletin des séances de l'Académie royale des Sciences d'Outre-Mer*, t. 30, 1984, 1, p. 46-55.

(15) LES TROIS MOUSTIQUAIRES, « M. Van Langenhove, chef de cabinet du ministre des Affaires étrangères », dans *Pourquoi Pas ?*, n° 712, 23 mars 1928, couverture et p. 403-406.

(16) Jean-Claude RICQUIER, « Souvenirs d'un Secrétaire général des Affaires étrangères : Fernand Vanlangenhove », dans *Revue générale*, mai 1981, n° 5, p. 2-24 et juin-juillet 1981, n° 6/7, p. 3-26.

(17) Son père, Guillaume, fut sénateur catholique (1908-1919), tout comme son frère Joseph (1925-1936), et son neveu Guillaume-Marie sera évêque de Liège.

une famille libérale⁽¹⁸⁾. Van Zuylen fait des études de droit à l'Université de Liège, dont il est promu docteur en 1905. Il rejoint les Affaires étrangères comme attaché de légation dès 1907 et se retrouve ensuite en poste à Paris, Copenhague, Belgrade pour finir, en 1914, premier secrétaire de la légation de Belgique près le Saint-Siège. Vanlangenhove, lui, se forme à l'ULB en sciences sociales et en sciences politiques. Il devient également ingénieur commercial. Très proche d'Émile Waxweiler, qui dirige l'Institut de Sociologie fondé par Ernest Solvay, il en est le secrétaire scientifique de 1910 à 1914.

Les deux hommes vivent très différemment la Grande Guerre. Van Zuylen la passe à Rome, ce qui l'amènera à écrire dans les années cinquante plusieurs articles mêlant souvenirs et analyses historiques sur le cardinal Mercier à Rome ou la conduite du pape Benoît XV durant le conflit⁽¹⁹⁾. En 1919, après un passage par Berne, il revient dans l'administration centrale du ministère et est chargé de la direction des affaires de l'Europe septentrionale. Quant à Vanlangenhove, il est d'abord attaché aux Britanniques et envoyé à Londres puis rejoint en 1915 le bureau documentaire belge du Havre. Il publie un livre plusieurs fois traduit sur la question des francs-tireurs et des effets de la psychologie collective⁽²⁰⁾. C'est également lui qui rassemble les documents diplomatiques censés répondre aux accusations allemandes et prouver la parfaite neutralité de la Belgique avant l'invasion⁽²¹⁾. Il devient ensuite directeur de cabinet de Paul Hymans aux Affaires économiques. À l'issue du conflit, il reste à l'Office de documentation économique, qui sera transféré en 1921 au ministère des Affaires étrangères⁽²²⁾. Il entame par ailleurs une carrière de professeur de sociologie à l'ULB et à l'École de Guerre.

Ainsi, dès 1921, van Zuylen et Vanlangenhove sont collègues aux Affaires étrangères. Après s'être ouvertement montré partisan d'une Rhénanie indépendante lors des troubles séparatistes, van Zuylen est chargé, en 1924, de négocier avec les Pays-Bas la révision du traité de 1839, se montrant très intransigeant et peu enclin aux concessions. Puis, il fait partie de la délégation belge à Locarno. Vanlangenhove, lui, n'est pas présent à Locarno. Il est d'abord directeur des accords commerciaux puis directeur général du commerce en 1927, l'année où paraît son ouvrage sur l'action du gouvernement belge en matière économique durant la guerre⁽²³⁾. Successivement chef de cabinet du socialiste Émile Vandervelde et du libéral Paul Hymans aux Affaires étrangères, il devient secrétaire général du ministère en 1929, un poste qu'il

(18) Jean Vanwelkenhuyzen assure toutefois qu'aux dires de son ami Jef Rens, Fernand Vanlangenhove aurait rejoint le POB (Jean VANWELKENHUYZEN, *Le gâchis des années 30 : 1933-1937*, Bruxelles, Racine, 2007, t. 1, p. 358, n. 1).

(19) Pierre VAN ZUYLEN, « Le cardinal Mercier à Rome pendant la Première Guerre », dans *Revue générale belge*, 1951, p. 380-389 ; Pierre VAN ZUYLEN, « Benoît XV et la guerre (Souvenirs) », dans *Revue générale belge*, 1952, p. 841-851 et « Benoît XV et la guerre II », dans *Revue générale belge*, 1953, p. 195-211.

(20) Fernand VANLANGENHOVE, *Comment naît un cycle de légendes. Francs-tireurs et atrocités en Belgique*, Lausanne-Paris, Payot, 1916.

(21) Fernand VANLANGENHOVE, *Le dossier diplomatique de la question belge. Recueil des pièces officielles, avec notes*, Paris, Van Oest, 1917.

(22) Voir l'organigramme 1921 du ministère dans R. COOLSAET, V. DUJARDIN & Cl. ROOSENS, éds, *Les Affaires étrangères, op. cit.*, p. 160-161.

(23) Fernand VANLANGENHOVE, *L'action du gouvernement belge en matière économique pendant la guerre*, Paris, Presses universitaires de France, 1927.

conserve jusqu'en 1946. Van Zuylen, lui, est écarté par le Premier ministre Paul van Zeeland du poste d'ambassadeur à Paris qu'il visait en 1935, au profit du libéral André de Kerchove de Denterghem. Aux dires de Vanlangenhove, il en est « blême de rage »⁽²⁴⁾ et finit par obtenir en compensation la direction générale de la Politique, avec rang d'ambassadeur. Vanlangenhove, qui souhaite rester à Bruxelles pour sa carrière universitaire, obtient néanmoins, lui aussi, ce rang d'ambassadeur et manque à plusieurs reprises de devenir ministre entre 1934 et 1936⁽²⁵⁾.

Les deux hommes sont ainsi au même stade de la carrière et à deux postes clés en 1936, l'année de la dénonciation définitive de l'accord militaire franco-belge, de la remilitarisation de la Rhénanie par Hitler et de l'affirmation, par le « discours »⁽²⁶⁾ royal du 14 octobre, de la politique « d'indépendance » de la Belgique⁽²⁷⁾. Au terme de l'année 1937, cette politique permet au pays d'être toujours garanti par la France, la Grande-Bretagne et l'Allemagne, mais de ne plus en être garant. Van Zuylen et Vanlangenhove ont puissamment contribué à construire cette ligne, à l'affirmer et à la défendre ensuite contre vents et marées⁽²⁸⁾. Ils se sont aussi employés tous deux à démontrer qu'elle n'était en rien une rupture mais bien une continuité, une simple adaptation conjoncturelle tenant compte des invariants de la politique belge.

Que les deux hommes aient œuvré de concert sur ce point ne doit pas occulter leurs personnalités très divergentes. Dans ses souvenirs, Vanlangenhove insiste sur ses « relations très cordiales » avec van Zuylen et sur la grande fortune de celui-ci : des terres, des châteaux, des fermes, mais aussi des lingots d'or qui « faisaient l'objet de plaisanteries et de boutades » au Département⁽²⁹⁾. Leurs conditions de vie et leurs orientations politiques diffèrent. Tous les portraits et témoignages sur Vanlangenhove, « le chat botté »⁽³⁰⁾, mettent en évidence sa pondération, sa maîtrise des dossiers, sa rigueur scientifique d'universitaire et l'énergie et le talent qu'il a mis à redorer la fonction de secrétaire général, son influence et son prestige. Jean Stengers écrit qu'on avait choisi en lui un digne successeur de Lambermont⁽³¹⁾, tandis

(24) J.-Cl. RICQUIER, *Souvenirs*, op. cit., mai 1981, p. 11.

(25) Sur cet épisode, voir le récit synthétique de J. VANWELKENHUYZEN, *Le gâchis*, op. cit., p. 547-550.

(26) S'agissant d'un exposé en Conseil des ministres, ensuite rendu public, Pierre VAN ZUYLEN, *Les mains libres, politique extérieure de la Belgique, 1914-1940*, Bruxelles, Desclée de Brouwer, 1950, p. 369 et Fernand VANLANGENHOVE, *La Belgique en quête de sécurité, 1920-1940*, Bruxelles, La Renaissance du Livre, 1969, p. 107-108 récusent le terme discours.

(27) R. COOLSAET, *België en zijn buitenlandse politiek*, op. cit., p. 269-295 ; J. VANWELKENHUYZEN, *Le gâchis des années 30*, op. cit., t. 2, 2009, *passim*. Les deux ouvrages s'appuient d'ailleurs largement sur les écrits de van Zuylen et Vanlangenhove.

(28) Michel Dumoulin remarque cependant que Vanlangenhove a pris connaissance par la presse du lendemain des deux principales allocutions rendant publiques cette ligne politique, à savoir le discours du ministre Spaak le 20 juillet 1936 et celui du Roi le 14 octobre (Michel DUMOULIN, *Spaak*, Bruxelles, Racine, 1999, p. 82, citant Fernand VANLANGENHOVE, *L'élaboration de la politique étrangère de la Belgique entre les deux guerres mondiales*, Bruxelles, Académie royale de Belgique, 1980, p. 217-218).

(29) J.-Cl. RICQUIER, *Souvenirs*, op. cit., mai 1981, p. 11.

(30) Robert ROTHSCHILD, *Les chemins de Munich : une nuit de sept ans, 1932-1939*, Paris, Perrin, 1988, p. 236.

(31) J. STENGERS, « Notice sur Fernand Vanlangenhove », op. cit., p. 135-136.

que Jacques Willequet rend hommage, au terme d'une vie « consacrée au service public le plus large et le plus désintéressé », à son « honnêteté limpide » et à sa « modestie stupéfiante »⁽³²⁾. Enfin, Paul-Henri Spaak, avec lequel ses relations furent moins amicales que celles nouées avec ses prédécesseurs Hymans ou van Zeeland⁽³³⁾, le décrit comme « dévoué, discret, fidèle » et vante son « excellent style diplomatique combinant la concision, la clarté, le choix judicieux des mots, l'expression heureuse »⁽³⁴⁾.

Sur van Zuylen, les avis sont nettement plus contrastés, comme en témoigne la compilation à laquelle procède Mathieu Magherman⁽³⁵⁾. Dans ses Mémoires, Spaak évoque « une subtilité d'esprit qui confinait au machiavélisme et [...] un goût certain pour l'intrigue »⁽³⁶⁾. Il considérerait comme précieux que Vanlangenhove garde van Zuylen sous contrôle, pour modérer son influence. André de Staercke écrit que « son physique était aussi courbe que son âme était tortueuse »⁽³⁷⁾. Quant à Robert Rothschild, il met en avant son « chauvinisme », et pointe une incapacité à mesurer la réelle puissance ou impuissance de la Belgique⁽³⁸⁾. D'autres collègues étaient, eux, plus élogieux : Fernand Muïls écrivait ainsi que « par son intelligence profonde, sa loyauté, la qualité de son travail, [il était] un modèle en même temps qu'un chef bienveillant et très agréable »⁽³⁹⁾.

Mais, tous ces témoignages étant postérieurs à la Seconde Guerre mondiale et à la question royale, ils doivent être mesurés à cette aune⁽⁴⁰⁾. En effet, pour reprendre les titres d'ouvrages bien connus, il y eut deux politiques belges en 1940⁽⁴¹⁾ et les chemins de Vanlangenhove et de van Zuylen se sont

(32) Jacques WILLEQUET, « Mort d'un commis de l'État : Fernand Vanlangenhove », dans *Le Soir*, 4 août 1982 (Bruxelles, ARB, dossier 11652 renuméroté 11648).

(33) M. DUMOULIN, *Spaak, op. cit.*, p. 72.

(34) Paul-Henri SPAAK, *Combats inachevés*, Paris, Fayard, 1969, t. I, p. 37.

(35) M. MAGHERMAN, *L'homme noir*, *op. cit.*, http://www.thesis.net/zuylen/zuylen_inleiding.htm.

(36) P.-H. SPAAK, *Combats inachevés, op. cit.*, t. I, p. 38.

(37) André DE STAERCKE, *Mémoires sur la Régence et la Question Royale : « Tout cela a passé comme une ombre »*, Bruxelles, Racine, 2003, p. 101.

(38) R. ROTHSCHILD, *Les chemins de Munich, op. cit.*, p. 237.

(39) Fernand MUÏLS, *Mémoires 1919-1959. Quarante années au service de l'État 1919-1959*, s.l., s.n., 1994, p. 48-49.

(40) Par ailleurs, si Muïls est « dans la carrière » dès 1920, de Staercke et Rothschild sont des proches de Spaak, dont, par ailleurs, le parcours dans les sphères gouvernementales et diplomatiques n'a commencé pour le premier qu'en 1940 et pour le second en 1937. Ils ont donc peu fréquenté van Zuylen avant la guerre. Durant celle-ci, Rothschild a très tôt gagné Londres tandis que de Staercke, avant de l'y retrouver en 1942, a d'abord joué un rôle dans la rédaction du rapport de la « commission Lippens » chargée, avec l'aval du Roi, de penser une réforme du régime belge, ce qui lui vaudra quelques attaques à la Libération (Jean SALMON, « Fernand Muïls », dans *Nouvelle Biographie nationale*, t. I, Bruxelles, Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique, 1988, p. 279-284 ; Ginette KURGAN-VAN HENTENRYK, « André de Staercke », dans *Nouvelle Biographie nationale*, t. 9, Bruxelles, Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique, 2007, p. 143-146 ; Philippe DE SCHOUTHEETE, « Robert Rothschild », dans *Nouvelle Biographie nationale*, t. 13, Bruxelles, Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique, 2016, p. 292-294).

(41) Jean STENGERS, *Léopold III et le gouvernement : les deux politiques belges de 1940*, Gembloux-Paris, Duculot, 1980.

séparés⁽⁴²⁾. Depuis les années trente, les liens de van Zuylen avec Robert Capelle⁽⁴³⁾, le secrétaire privé de Léopold III, lui avaient créé une connexion directe avec le Palais. Une forme de communauté d'esprit les réunissait, entre défiance pour le système parlementaire, sympathie pour les idées d'ordre nouveau et conception neutraliste en toutes circonstances⁽⁴⁴⁾. Dès le 30 mai 1940, soit deux jours après la capitulation, van Zuylen a quitté ses collègues et le gouvernement⁽⁴⁵⁾ pour rejoindre sa famille en Dordogne puis rentrer à Bruxelles⁽⁴⁶⁾. Durant l'été, le roi a pensé à lui comme secrétaire général du Département, mais l'occupant a estimé que la Belgique n'avait plus besoin d'un ministère des Affaires étrangères⁽⁴⁷⁾. Quant au dernier titulaire du poste, Vanlangenhove, il avait, quant à lui, après le séisme causé par l'armistice franco-allemand, gagné Londres via Lisbonne⁽⁴⁸⁾, convaincu avant même les principaux ministres belges de la nécessité de poursuivre le combat avec les Britanniques. Il percevait cette attitude comme une nouvelle adaptation de la meilleure politique possible pour assurer la sécurité et l'indépendance de la Belgique⁽⁴⁹⁾. Si, début juillet 1940, Spaak a tenté de pourvoir à distance à son

(42) Jean VANWELKENHUYZEN, *Aux sources de la question royale. 1940 : quand les chemins se séparent*, Gembloux-Paris, Duculot, 1988.

(43) Ginette KURGAN-VAN HENTENRYK, « Robert Capelle », dans *Nouvelle Biographie nationale*, t. 16, Bruxelles, Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique, 2023, p. 41-43 ; An BUCCAuw, *Rise and fall aan het hof : Robert Capelle, secretaris van koning Leopold III (1940-1944)*, Mémoire de licence en Histoire, KULeuven, 2007 ; Robert CAPELLE, *Dix-huit ans auprès du roi Léopold*, Paris, Fayard, 1970.

(44) Sur la position ultraneutraliste de van Zuylen et sa fondamentale divergence avec Vanlangenhove, voir Jan VELAERS & Herman VAN GOETHEM, *Leopold III, de koning, het land, de oorlog*, Tielt, Lannoo, 1994, *passim*.

(45) À la demande de Spaak, le Premier ministre Pierlot a inscrit Vanlangenhove sur la liste des secrétaires généraux appelés à suivre le gouvernement en exil. Le 23 mai, les différents services gouvernementaux belges présents en France s'installent à Poitiers mais la fonction de Vanlangenhove le conduit à se déplacer, notamment entre l'ambassade belge à Paris et Poitiers (R. COOLSAET, V. DUJARDIN & Cl. ROOSENS, eds, *Les Affaires étrangères*, *op. cit.*, p. 218-220).

(46) « Le baron van Zuylen, directeur général de la Politique, qui m'avait accompagné lors de mon premier voyage à Paris, en était parti le 30 mai pour rejoindre sa famille en Dordogne. Nous ne le revîmes plus à Paris, à Poitiers ou à Bordeaux » (Bruxelles, AGR1, supplément 2013, dossier 6, Version définitive de la Note. 1964 [*Contribution à l'histoire du ministère des Affaires étrangères pendant la période du 10 juin au 22 octobre 1940. Confidentiel*], p. 3).

(47) J. VELAERS & H. VAN GOETHEM, *Leopold III*, *op. cit.*, p. 396 ; R. COOLSAET, V. DUJARDIN & Cl. ROOSENS, eds, *Les Affaires étrangères*, *op. cit.*, p. 238-239.

(48) Spaak lui ayant affirmé ne plus avoir besoin de lui (Fernand VANLANGENHOVE, *La Belgique et ses garants. L'été 1940. Contribution à l'histoire de la politique extérieure de la Belgique pendant la Seconde Guerre mondiale*, Bruxelles, Académie royale de Belgique, 1972, p. 46), il a quitté Bordeaux le 19, a rencontré le ministre des Colonies Albert De Vleeschauwer en route pour Lisbonne et s'est mis à sa disposition car, « en vertu de la Charte coloniale, la politique étrangère de la colonie relevait du ministère des Affaires étrangères » (*ibid.*, p. 58). Il arrive à Lisbonne le 25 juin (*ibid.*), puis à Londres le 27 août (*ibid.*, p. 96).

(49) Velaers et Van Goethem montrent bien comment, dès l'été 1939, Vanlangenhove ne cachait pas ses sympathies pour les Franco-Britanniques, au grand dam de Léopold III et des ultraneutralistes (J. VELAERS & H. VAN GOETHEM, *Leopold III*, *op. cit.*, p. 108-111 ; 126, 141, 145).

remplacement, en accréditant à Bruxelles le directeur général Costermans⁽⁵⁰⁾, les autorités d'occupation n'ont jamais avalisé cette désignation⁽⁵¹⁾. Fin août, arrivé à Londres, Vanlangenhove reprend *de jure* les fonctions qu'il n'a jamais réellement cessé d'exercer⁽⁵²⁾. Durant tout le conflit, il poursuit sa mission, contribuant notamment à élaborer la nouvelle architecture des relations internationales de la Belgique⁽⁵³⁾.

Après la guerre, il représente la Belgique à l'ONU de 1946 à 1957, s'y consacrant notamment à la question du traitement des populations autochtones. Ses prises de position visaient aussi à défendre la Belgique en tant que puissance coloniale⁽⁵⁴⁾. À partir de 1957, les vingt-cinq dernières années de sa longue vie sont consacrées aux activités scientifiques avec de nombreuses publications à l'Académie royale, où il est très actif, à l'Institut royal des relations internationales et à l'Académie royale des Sciences d'Outre-Mer⁽⁵⁵⁾.

Van Zuylen, de son côté, a passé la guerre en Belgique, dans l'entourage direct du souverain, dont il est devenu le principal conseiller en politique étrangère. Bien qu'il l'ait nié⁽⁵⁶⁾, il aurait notamment contribué à la rédaction des fameuses « instructions de Berne » de septembre 1940, recommandant aux diplomates belges à travers le monde de maintenir une attitude de neutralité vis-à-vis de l'Allemagne⁽⁵⁷⁾. Il également validé la partie diplomatique du fameux « Testament politique » de Léopold III⁽⁵⁸⁾. Le 8 septembre 1944, au retour du gouvernement Pierlot de Londres, van Zuylen est démis de ses fonctions⁽⁵⁹⁾ et doit se justifier de sa conduite de guerre, même si, comme le souligne Magherman, aucun écrit ou propos pro-nazi ne peut lui être imputé⁽⁶⁰⁾. C'est d'ailleurs Vanlangenhove qui est chargé par Spaak de lui

(50) J. VELAERS & H. VAN GOETHEM, *Leopold III*, *op. cit.*, p. 396.

(51) En revanche, elles ne se prononcent pas sur le sort des autres directeurs généraux, dont van Zuylen (R. COOLSAET, V. DUJARDIN & Cl. ROOSENS, éd., *Les Affaires étrangères*, *op. cit.*, p. 235).

(52) Lettre de De Vleeschauwer à Vanlangenhove, partiellement publiée dans F. VANLANGENHOVE, *La Belgique et ses garants*, *op. cit.*, p. 95. Comme l'écrit Stengers, c'est avec indignation que Vanlangenhove avait appris avoir été dépouillé de son titre de secrétaire général par les ministres restés en France malgré ses appels (J. STENGERS, « Notice sur Fernand Vanlangenhove », *op. cit.*, p. 182).

(53) J. STENGERS, « Notice sur Fernand Vanlangenhove », *op. cit.*, p. 184-185 ; G. KURGAN, « Vanlangenhove, Fernand », *op. cit.*, p. 372. Voir aussi Fernand VANLANGENHOVE, *La sécurité de la Belgique. Contribution à l'histoire de la période 1940-1950*, Bruxelles, Éditions de l'ULB, 1971.

(54) Il élabore ce qu'on appellera la « thèse belge », c'est-à-dire la proposition de ne pas limiter aux seules puissances coloniales occidentales l'exigence de rendre des comptes à l'ONU sur la gestion des populations autochtones (A. DORSINFANG, « Fernand Vanlangenhove », *op. cit.*, p. 48-50).

(55) G. KURGAN, « Vanlangenhove, Fernand », *op. cit.*, p. 372-373.

(56) Réagissant à la publication des « Instructions » dans la presse en octobre 1944, Pierre van Zuylen et Jacques Davignon ont refusé toute participation (R. COOLSAET, V. DUJARDIN & Cl. ROOSENS, éd., *Les Affaires étrangères*, *op. cit.*, p. 231).

(57) J. VELAERS & H. VAN GOETHEM, *Leopold III*, *op. cit.*, p. 508-510.

(58) *Ibid.*, p. 831, 844.

(59) La décision est officielle le 4 novembre.

(60) Voir la lettre du ministre de la Justice, Joseph Pholien, au ministre des Affaires étrangères Paul van Zeeland : « vous connaissez, sans doute, les conditions dans lesquelles en 1944 M. Spaak a été amené à lui [van Zuylen] retirer ses fonctions et le mettre à la disposition du ministre. En réalité, aucun reproche concret et précis ne lui a été fait. Il n'a, du

notifier sa mise à l'écart⁽⁶¹⁾. Durant la question royale, van Zuylen soutient fermement le camp léopoldiste. Jamais condamné mais jamais véritablement réhabilité, il est fait Grand-Croix de l'Ordre de Léopold II par le roi Baudouin en 1951 mais l'arrêté royal n'est pas publié au *Moniteur*⁽⁶²⁾. S'agissant de la politique extérieure d'entre-deux-guerres, il refusera toujours de considérer que la moindre erreur ait pu être commise par la Belgique et ses dirigeants. Ses écrits témoignent de cette conception et de son amertume. Il décède, plus que nonagénaire, en 1977.

Si l'on compare les publications de Fernand Vanlangenhove et de Pierre van Zuylen, force est de constater que le premier a été infiniment plus prolifique. On doit à van Zuylen onze publications : neuf articles, tous publiés dans la *Revue générale belge*, et deux monographies consacrées aux relations internationales de la Belgique et à son action coloniale. Sur les neuf articles, deux seulement concernent l'entre-deux-guerres. L'un paraît en 1934, anonymement car van Zuylen est alors un diplomate en activité, et évoque les relations belgo-britanniques à travers l'histoire et leurs implications les plus récentes. Il insiste sur les risques du réarmement allemand et sur l'importance des contacts d'états-majors pour se préparer au pire, en insistant sur la nécessité pour la Belgique d'une assistance anglaise⁽⁶³⁾. Il n'est donc pas encore question de neutralité, mais l'un des garants est très clairement privilégié aux autres.

L'autre texte est publié en 1946 et se présente comme un commentaire des chapitres consacrés à la Belgique dans les mémoires du général Gamelin⁽⁶⁴⁾. Il préfigure, par son objet et son ton, le principal ouvrage de l'auteur, *Les mains libres*⁽⁶⁵⁾, sur lequel nous reviendrons. En revanche, nous ne nous attarderons pas ici sur l'autre livre de van Zuylen, *L'échiquier congolais ou le secret du Roi*, qui retrace « l'œuvre coloniale de la Belgique », des origines à la Seconde Guerre mondiale⁽⁶⁶⁾. En termes d'objectifs, de méthode et d'accès privilégié aux sources, les deux ouvrages sont néanmoins largement comparables. Dans son bilan historiographique de 1981, Jacques Willequet retient de *L'échiquier*

reste, pas eu l'occasion d'exposer sa défense, la mesure prise à son égard n'ayant nullement le caractère d'une sanction disciplinaire. [...] Il considère que cette mesure constitue à son égard un blâme indirect de nature à entacher son passé professionnel » (SPFAE, Dossiers du personnel, 1542 = P. van Zuylen, Pholien à van Zeeland, 17 janvier 1951, cité par M. MAGHERMAN, *L'« homme noir »*, *op. cit.*, http://www.thesis.net/zuylen/zuylen_hfst_3.htm#17.%20Het%20einde%20nabij).

(61) M. MAGHERMAN, *L'« homme noir »*, *op. cit.*, http://www.thesis.net/zuylen/zuylen_hfst_3.htm#17.%20Het%20einde%20nabij. Vanlangenhove écrira que, malgré leurs profondes divergences de guerre, il a tenu à rendre hommage, dans son ouvrage sur l'élaboration de la politique étrangère (1980), au rôle joué par van Zuylen durant l'entre-deux guerres (Bruxelles, CegeSoma-AGR2, microfilm 5, 392, Journal personnel).

(62) SPFAE, Dossiers du personnel, 2247 = R. Capelle, de Grunne à de Gruben, 16 août 1954, cité par M. MAGHERMAN, *L'« homme noir »*, *op. cit.*, http://www.thesis.net/zuylen/zuylen_hfst_3.htm#17.%20Het%20einde%20nabij.

(63) [Pierre VAN ZUYLEN], « L'Angleterre et l'inviolabilité de la Belgique », dans *Revue générale belge*, 1934, p. 273-281.

(64) Pierre VAN ZUYLEN, « En marge des mémoires de Gamelin », dans *Revue générale belge*, 1946, p. 574-581.

(65) P. VAN ZUYLEN, *Les mains libres*, *op. cit.*

(66) Pierre VAN ZUYLEN, *L'échiquier congolais ou le secret du Roi*, Bruxelles, Dessart, 1959.

congolais les chapitres sur les accords Orts-Milner de 1919 et le traité belgo-portugais de 1927⁽⁶⁷⁾.

La bibliographie de Vanlangenhove, établie par Jean Stengers, compte pas moins de cent quarante-quatre titres, que l'historien a répartis en diverses rubriques thématiques⁽⁶⁸⁾. D'une manière générale et pour le sujet qui nous intéresse, la production de l'auteur se concentre sur les années 1960, 1970 et sur le début des années 1980, car Vanlangenhove a écrit jusqu'à sa mort, survenue en 1982. Il n'est alors plus fonctionnaire et jouit d'une plus grande liberté de ton. On lui doit des travaux de sociologie et de psychologie collective, y compris le problème des nationalités, des écrits sur la politique des Nations-Unies et la décolonisation mais aussi de très nombreuses notices biographiques, souvent de diplomates ou de ministres avec lesquels il a travaillé. Nombre de ces notices viennent renforcer les trente-trois publications consacrées à la politique extérieure menée par la Belgique entre la Première Guerre mondiale et 1950. Nous l'avons vu, Vanlangenhove a d'abord été à la manœuvre d'un recueil de pièces diplomatiques rassemblées en 1917 pour asseoir la position belge. Dans le même registre, il est le seul auteur, bien qu'anonyme, du *Livre gris* de 1941 présentant le récit officiel belge des événements de 1939 et 1940⁽⁶⁹⁾. Par ailleurs, dans les années vingt, alors qu'il est en poste aux affaires commerciales, il publie essentiellement sur ce sujet. Ensuite, c'est la politique de sécurité dans l'entre-deux-guerres qui va largement retenir son attention avec, comme van Zuylen, la volonté d'exposer et de défendre les choix alors effectués par la Belgique et co-façonnés par lui.

Mais évoquons tout d'abord *Les mains libres* de van Zuylen, publié très précocement. L'ouvrage, fort de 580 pages et dédié à son épouse, Valentine de Lhoneux, paraît à l'automne 1950, soit juste après l'apaisement de la question royale et l'effacement de Léopold III au profit de Baudouin, Prince royal. Il est fortement marqué par cette crise intérieure, par le climat international et par la volonté de l'auteur de corriger ce qu'il considère comme des erreurs ou des mauvaises interprétations de la politique étrangère belge, émanant tant du camp léopoldiste que de témoins étrangers, surtout français. Au moment de sa publication, la politique extérieure belge de l'entre-deux-guerres n'a encore fait l'objet que d'une thèse en sciences politiques, appuyée, logiquement, sur les seules sources imprimées⁽⁷⁰⁾.

Dans l'avant-propos, van Zuylen prévient qu'il ne va pas écrire une « histoire systématique et complète de nos relations extérieures dans l'entre-deux-guerres » (notons d'emblée l'emploi du possessif) car les archives belges et étrangères n'ont pas encore été explorées et que le recul du temps est insuffisant pour assurer l'« impartialité » nécessaire⁽⁷¹⁾. Ce faisant, il semble concéder d'emblée qu'il ne sera pas impartial même si, dans l'avertissement au lecteur, il promet pourtant de travailler « aussi exactement

(67) J. WILLEQUET, « La politique étrangère », *op. cit.*, p. 168.

(68) J. STENGERS, « Notice sur Fernand Vanlangenhove », *op. cit.*, p. 204-225.

(69) *Belgique. La relation officielle des événements, 1939-1940*, Londres, Ministère des Affaires étrangères de Belgique, [1941].

(70) Omer DE RAEYMAEKER, *België's internationaal beleid 1919-1939*, Bruxelles, Standaard Boekhandel, 1945.

(71) P. VAN ZUYLEN, *Les mains libres*, *op. cit.*, p. IX.

et aussi impartialement que possible »⁽⁷²⁾. Mais alors, pourquoi écrire si tôt ? Van Zuylen l'indique d'emblée : la politique belge a fait l'objet de « tant d'assertions erronées et d'accusations injustes qu'une mise au point s'impose, d'autant plus indispensable que les légendes diffusées au cours des événements, à des fins intéressées, se répètent aujourd'hui dans les mémoires de généraux et d'hommes d'État étrangers, qui essaient de rejeter sur nous⁽⁷³⁾ la responsabilité de leurs propres fautes. Les droits de la vérité comme de l'honneur nous obligent à parler. Ce livre n'est pas non plus une apologie : la Belgique n'en a pas besoin, la vérité lui suffit »⁽⁷⁴⁾.

Ainsi, le recul chronologique est insuffisant pour assurer l'impartialité mais van Zuylen, lui, va dire la vérité, au nom de la Belgique, en apportant son « témoignage », car il a, pendant plus de vingt ans, « travaillé aux Affaires étrangères, d'abord à des postes d'écoute puis de conseil et de commandement ». Dès lors, il ne prétend pas « avoir tout su » mais il croit « avoir connu l'essentiel »⁽⁷⁵⁾. Il insiste sur la continuité de la politique belge à travers le temps et sur la communauté de vues entre les rois successifs et leurs ministres. Si des erreurs ont été commises (par les ministres, jamais par les rois...), leur loyauté ne peut être mise en cause. Van Zuylen le martèle : tous les ministres ont approuvé la politique menée, y compris les socialistes Spaak et Vandervelde⁽⁷⁶⁾. Or, l'ouvrage en lui-même n'est pas tendre pour le Parti ouvrier belge. Le chapitre consacré à la guerre d'Espagne est même incendiaire puisqu'il dénonce l'aveuglement de la gauche, refusant de reconnaître la défaite des « Rouges » sanguinaires, assassins du diplomate belge de Borchgrave, et rechignant à défendre les véritables intérêts de la Belgique en nouant des liens avec le camp nationaliste⁽⁷⁷⁾. Mais l'ouvrage est tout aussi féroce envers les Alliés franco-britanniques, violemment accusés de s'être, en 1940, dédouanés sur le dos de la Belgique : les termes employés sont forts : odieux, ridicule, inexcusable, injuste, « outrage à nos drapeaux »⁽⁷⁸⁾. « Ce n'est pas pour nous qu'ils sont entrés en Belgique le 10 mai 1940, c'est pour eux-mêmes. Nous serions en droit de leur demander des comptes des malheurs qui nous ont frappés »⁽⁷⁹⁾, écrit van Zuylen. Il poursuit en évoquant les torts « autrement graves de l'Allemagne », mais plus rapidement et sur un ton moins passionné⁽⁸⁰⁾.

Puis, il évoque à demi-mot la guerre froide : « les grands ont toujours abusé de leurs forces. Ils en abuseront encore. D'autres périls nous menacent »⁽⁸¹⁾. Par cette phrase, l'auteur sous-entend que la politique exclusivement et intégralement belge n'est pas périmée. « La neutralité est la loi des petits pays ; aux grands est réservé le soin de faire la police du monde et de veiller aux intérêts généraux »⁽⁸²⁾. À l'appui de son propos, il cite longuement

(72) *Ibid.*, p. XLI.

(73) Le soulignement est de notre fait.

(74) P. VAN ZUYLEN, *Les mains libres*, op. cit., p. X.

(75) *Ibid.*

(76) *Ibid.*, p. X et sv.

(77) *Ibid.*, p. 422-433.

(78) *Ibid.*, p. XXXIV.

(79) *Ibid.*, p. XXXV.

(80) *Ibid.*, p. XXXV-XXXVI.

(81) *Ibid.*, p. XXXVI.

(82) *Ibid.*, p. XXXVII.

Spaak⁽⁸³⁾, mais celui de 1936-1937, pas celui qui a théorisé, fin 1944, la nouvelle politique étrangère belge à trois étages⁽⁸⁴⁾. Pour van Zuylen, la sécurité collective d'après 1918, celle de la Société des Nations, a transformé « la marche à l'étoile » en une « course à l'abîme »⁽⁸⁵⁾. Et d'ajouter : « Prenons garde que les mirages de l'ONU ne nous entraînent à de nouvelles catastrophes et soyons prudents »⁽⁸⁶⁾.

En revanche, la défense de l'Occident et de la civilisation européenne est nécessaire : l'Europe doit créer les armées qui, jointes à celles des États-Unis, la protégeront des « hordes asiatiques »⁽⁸⁷⁾. Ce vocabulaire très connoté révèle l'anticommunisme foncier de l'auteur, ancré dans son éducation mais sans doute ravivé aussi par une histoire familiale plus récente : alors que Frédéric, son fils aîné, a choisi de s'engager en 1940, dans l'armée belge, son cadet Jacques a rejoint en 1943, la Légion Wallonie à l'âge de dix-huit ans et a trouvé la mort près de Stettin en mars 1945⁽⁸⁸⁾. Quelques années plus tard, dans un nouvel environnement géopolitique, Pierre van Zuylen estime que le combat contre le danger soviétique doit inclure l'Allemagne occidentale : « Il faut mobiliser [...] toutes les forces de l'Occident, sans exception. On commence à le comprendre, quoique les rancœurs de la dernière guerre et la permanence de certaines idéologies opposent encore des obstacles à la réalisation de cette œuvre de salut mondial »⁽⁸⁹⁾. Il s'aligne ainsi sur la position américaine selon laquelle la guerre de Corée rend indispensable le réarmement de la RFA au sein de l'OTAN⁽⁹⁰⁾. Van Zuylen souligne que la Belgique, quant à elle, doit s'inscrire dans la lutte au prorata de ses forces et sans prendre d'engagement intenable pour une petite puissance⁽⁹¹⁾.

Ces préambules étant posés, *Les mains libres* suit un fil chronologique de 1914 à 1940 et bénéficie d'une table des matières très dense et touffue qui permet de naviguer aisément dans le texte⁽⁹²⁾. Van Zuylen y distribue les bons et les mauvais points. Il fustige les dissensions gouvernementales qui ont déforcé la Belgique à la Conférence de la Paix et l'ont rendue peu audible. Il dénonce bien sûr l'accord militaire franco-belge, « équivoque

(83) *Ibid.*, p. XXXVII-XXXIX.

(84) *Annales parlementaires, Chambre*, 6 décembre 1944, p. 92. Le ministre des Affaires étrangères développe sa théorie sur la paix à construire, sous forme d'un édifice à trois étages. Le premier, dominant et couvrant les deux autres, répond à l'exigence de sécurité collective. Il serait aux mains d'une organisation mondiale appelée à remplacer la défunte SDN. Le second étage est celui d'une alliance européenne englobant alors l'URSS. Quant au troisième, il est réservé aux ententes régionales.

(85) P. VAN ZUYLEN, *Les mains libres*, op. cit., p. XXXIX.

(86) *Ibid.*

(87) *Ibid.*, p. XL.

(88) Oscar COOMANS DE BRACHÈNE, éd., *État présent de la noblesse, annuaire de 2002*, 1^{re} partie : *Z-Compléments*, Bruxelles, État Présent asbl, 2002, p. 26-27 ; M. MAGHERMAN, *L'homme noir*, op. cit., http://www.thesis.net/zuylen/zuylen_hfst_3.htm#17.%20Het%20einde%20nabij.

(89) P. VAN ZUYLEN, *Les mains libres*, op. cit., p. XL.

(90) En l'absence d'une allusion directe à la guerre de Corée dans l'ouvrage, il reste toutefois malaisé de déterminer si l'auteur a mis le point final à son manuscrit avant ou après son déclenchement.

(91) P. VAN ZUYLEN, *Les mains libres*, op. cit., p. XXXIX.

(92) *Ibid.*, p. 565-580.

et mystérieux »⁽⁹³⁾, et observe le retour insensible à la neutralité dès avant Locarno. Accordant un poids capital à l'échange de lettres interprétatif de 1931 sur l'accord, consécutif à l'affaire du faux d'Utrecht et aux propos inquiétants du maréchal Pétain sur le droit de la France de passer par la Belgique, il épingle les raisons de politique intérieure (l'hostilité à un réarmement que l'on croit commandé par l'accord) qui ont justifié la dénonciation formelle de 1936 puis le « discours royal » du 14 octobre sur la politique d'indépendance. Pour van Zuylen, il était essentiel, après la remilitarisation de la Rhénanie par Hitler et la non réaction de Paris et Londres, que la Belgique cesse d'être garante de l'une ou l'autre grande puissance : cette garantie, « nous l'avons promise sans imprudence en 1925, nous ne saurions la renouveler sans danger en 1936 »⁽⁹⁴⁾. Pour autant, van Zuylen récuse toute accusation de naïveté : la Belgique savait que son indépendance ou sa neutralité ne suffiraient pas à la préserver. La meilleure preuve en est son réarmement⁽⁹⁵⁾.

Dans ses conclusions, il réaffirme que la Belgique a suivi dans l'entre-deux-guerres « une politique invariable et rectiligne »⁽⁹⁶⁾ visant à tenir le pays en dehors des compétitions internationales. Cette politique a obtenu « l'adhésion générale » – ce qui est faux car certaines voix discordantes, certes minoritaires, ont émané du mouvement wallon ou des internationalistes comme Henri Rolin⁽⁹⁷⁾ – car elle s'appuyait selon lui sur la tradition et sur les intérêts essentiels de la Belgique, motivés par sa position géographique, la relativité de ses forces et le « dualisme » de sa population⁽⁹⁸⁾. L'auteur réfute les trois reproches faits à cette politique : l'égoïsme, l'incompatibilité avec la solidarité moderne et l'impuissance en soulignant que les Belges ont toujours fait leur devoir, en bons Européens, en fonction de leur statut de petite puissance et sans renier aucun des engagements pris, y compris envers la SDN. La faute est renvoyée à l'impréparation des armées alliées, qui n'ont obtenu quelques mois de répit que grâce à la neutralité belge, précisément⁽⁹⁹⁾. Van Zuylen cite alors les écrits des généraux belges Michiels, Verhaegen et Van Overstraeten, qu'il considère comme probants pour attester qu'en 1940, l'armée belge a fait tout son devoir. L'ouvrage s'achève comme il a commencé : sur une demande de réparation publique et solennelle pour les calomnies répétées de Paul Reynaud et de Winston Churchill⁽¹⁰⁰⁾.

Mélange de récit factuel et documenté, de témoignage personnel et d'éruptions colériques, *Les mains libres* a été couronné par l'Académie diplomatique internationale, editrice du célèbre *Dictionnaire diplomatique*. Il a fait l'objet de plusieurs comptes rendus et suscité de nombreuses réactions. Dans la *Revue générale belge*, le comte Louis de Lichtervelde, qui fut chef de cabinet du Premier Ministre entre 1932 et 1937, en livre une critique très positive. Il note avec plaisir que la presse de gauche tout comme les journaux français et anglais semblent gênés par la parution d'un livre qui

(93) *Ibid.*, p. 567 (titre de § p. 101).

(94) *Ibid.*, p. 575.

(95) *Ibid.*, p. 578-579.

(96) *Ibid.*, p. 555.

(97) Jules GÉRARD-LIBOIS & José GOTOVITCH, *L'An 40. La Belgique occupée*, Bruxelles, CRISP, 1971, p. 62-67.

(98) P. VAN ZUYLEN, *Les mains libres*, op. cit., p. 555-556.

(99) *Ibid.*, p. 556-562.

(100) *Ibid.*, p. 562-563.

détruit « par la base la plupart des reproches formulés contre le Roi »⁽¹⁰¹⁾. Décrivant van Zuylen comme un « Belge intégral, un gentilhomme de source liégeoise [...], ni francophile, ni anglophile », il loue son habileté à prouver « la continuité de notre politique ». Alors qu'à l'étranger, on en impute la responsabilité à Léopold III, il parvient à « déniaiser les Belges qui écoutent si facilement des voix soumises, sans qu'ils s'en doutent, à l'orchestration savante et intéressée de Paris ou de Londres »⁽¹⁰²⁾. Chez Lichtervelde, comme chez van Zuylen, c'est la faiblesse française qui est particulièrement dénoncée et associée sans nuance à l'expérience du Front populaire⁽¹⁰³⁾. Pourtant, l'auteur du compte-rendu se permet, avant de conclure, un écart par rapport aux thèses de van Zuylen. Regrettant que *Les mains libres* ne fassent pas place davantage au facteur humain, il met en exergue les tiraillements idéologiques et reproche aux Affaires étrangères belges de n'avoir pas su utiliser la vibrante belgophilie française d'après 1918, de n'avoir pas suffisamment capitalisé, au profit même de la Belgique, sur l'amitié franco-belge née de la Grande Guerre et d'avoir ainsi laissé s'accroître progressivement la thèse, très répandue en France, selon laquelle les sphères belges officielles seraient francophobes ou, à tout le moins, peu francophiles⁽¹⁰⁴⁾.

Dans le monde scientifique, comme le note Michel Dumoulin⁽¹⁰⁵⁾, deux comptes rendus méritent d'être épinglés. Tout d'abord, celui de Jacques Willequet dans la *Revue belge de Philologie et d'Histoire*. Historien formé à l'ULB, alors conseiller historique au ministère des Affaires étrangères, il est passé par la très droitière Légion nationale avant la guerre et a épousé la cause léopoldiste⁽¹⁰⁶⁾. Il n'est guère étonnant dès lors que son compte rendu soit très élogieux. Willequet vante la documentation abondante de van Zuylen et la chance qu'il a eue d'avoir pu s'appuyer sur ses notes journalières, voire sur des copies de documents audacieusement emportées à domicile. Il épouse chacune des thèses, particulièrement celle de la continuité de la politique étrangère, et salue l'expression « mains libres », qui s'impose car la politique d'indépendance ne repose sur aucun traité. En 1937, les grandes puissances ont simplement pris acte de l'attitude belge, par ailleurs toujours révoable. Pour Willequet, l'ouvrage comporte peut-être quelques erreurs minimes mais que seul le temps permettra de relever, lorsque les archives seront rendues accessibles⁽¹⁰⁷⁾. En 1981 encore, soit trente ans plus tard, dans son bilan historiographique, il écrira qu'indépendamment de la synthèse de Jacques-Henri Pirenne dans l'*Histoire de la Belgique contemporaine*⁽¹⁰⁸⁾, « l'ouvrage

(101) *Revue générale belge*, octobre 1950, p. 890.

(102) *Ibid.*, p. 891.

(103) Catherine LANNEAU, « La puissance française sous le Front populaire : le regard des Belges francophones », dans *Guerres mondiales et Conflits contemporains*, n° 215, juillet 2004, p. 75-89.

(104) *Revue générale belge*, octobre 1950, p. 897-898.

(105) M. DUMOULIN, « Mémoires, souvenirs », *op. cit.*, p. 50.

(106) Sur lui, voir Michel BAILLY, « L'historien Jacques Willequet est décédé. Une grande indépendance d'esprit et un goût de la vérité », dans *Le Soir*, 13 décembre 1990 et, dans ce volume, la contribution de Michel Dumoulin.

(107) Jacques WILLEQUET, « Zuylen (Baron Pierre van), *Les Mains libres. Politique extérieure de la Belgique, 1914-1940* », dans *RBPH*, t. 29, 1951, fasc. 4, p. 1313-1316.

(108) Jacques-Henri PIRENNE, « L'évolution des relations internationales de la Belgique de 1914 à nos jours », dans *Histoire de la Belgique contemporaine, 1914-1970*, Bruxelles, La Renaissance du Livre, 1975, p. 177-246.

de base reste celui du Baron P. van Zuylen [...] : un livre irremplaçable »⁽¹⁰⁹⁾.

Plus critique est la recension de Jean-Baptiste Duroselle dans la *Revue française de Science politique*. À la posture quelque peu chauvine de van Zuylen, l'historien français, maître de l'histoire des relations internationales⁽¹¹⁰⁾, répond sur un mode comparable, tout en réclamant du Belge plus d'humilité. Soulignant l'intérêt de l'ouvrage, il en pointe l'objectif principal à ses yeux : « ce serait une erreur manifeste que d'assimiler son action [de la Belgique] à celle de la France. De cette erreur, M. van Zuylen s'efforce sans cesse de nous libérer. La politique belge est originale, et à propos de chaque événement, il entend nous démontrer cette originalité »⁽¹¹¹⁾. Résumant les thèses du diplomate, Duroselle se tient à distance en écrivant : « d'après van Zuylen », ou « à en croire l'auteur ». Il émet des doutes sur l'opportunité de la politique d'indépendance, soulignant que l'auteur – qui en porte en partie la responsabilité – refuse pourtant d'y voir un encouragement à Hitler. Et il poursuit en sortant du rôle de simple observateur : « En politique, seuls les résultats comptent. Or les résultats ont été suffisamment fâcheux pour que nous n'ayons pas besoin d'y insister. N'eût-il pas mieux valu une plus grande solidarité entre les pays menacés par l'Allemagne depuis l'avènement de Hitler ? Il est bien certain que cela eût été préférable à toutes les *mains libres* du monde »⁽¹¹²⁾.

Et de conclure par un coup de massue : « Cela m'amènera à la seule critique sérieuse que je ferai de ce beau livre clair, bien informé, écrit avec toute la majesté et la grâce du style des diplomates de vieille École. M. van Zuylen veut sans cesse nous prouver que la Belgique a toujours eu raison, que tous ses succès viennent d'elle, et tous ses échecs de ses Alliés. [...] On dirait, à lire M. van Zuylen, que c'est la Belgique elle-même qui écrit ses Mémoires, avec le ton de justification perpétuelle qu'exige ce genre littéraire. Or, il est difficile d'admettre qu'un pays composé d'hommes, et donc sujet à toutes les faiblesses humaines, n'erre jamais lorsque, dans des circonstances compliquées, il lui faut trouver sa voie. M. Churchill est plus avisé lorsque dans son livre il parle à plusieurs reprises des innombrables erreurs qu'il a commises. Peut-être cela n'ajoute-t-il rien à la valeur intrinsèque du livre, mais cela a au moins le mérite de ne pas donner parfois au lecteur un petit sentiment d'irritation, nuisible à la réalisation même du but apologétique poursuivi »⁽¹¹³⁾. Quelques années à peine après le désastre, les temps n'étaient sans doute mûrs chez personne pour une analyse historique dépassionnée, Duroselle se gardant bien de mentionner la faible capacité du Français Paul Reynaud à l'autocritique.

Venons-en maintenant aux écrits de Fernand Vanlangenhove. Ceux-ci sont bien plus nombreux puisque le corpus utile compte environ vingt-

(109) J. WILLEQUET, « La politique étrangère », *op. cit.*, p. 168.

(110) Sur sa place particulière dans l'historiographie, voir notamment Laurence BADEL, « Introduction. Histoire et relations internationales : la construction d'une discipline universitaire au défi du XX^e siècle », dans Laurence BADEL, éd., *Histoire et relations internationales*, Paris, Éditions de la Sorbonne, 2020, p. 7-46.

(111) Jean-Baptiste DUROSELLE, « Zuylen (Baron Pierre van) – *Les mains libres. Politique extérieure de la Belgique, 1914-1940* », dans *Revue française de Science politique*, vol. 2, janvier-mars 1952, p. 170-172 (ici : p. 171).

(112) *Ibid.*, p. 172.

(113) *Ibid.*

cinq titres⁽¹¹⁴⁾, tous genres confondus, mais ils répondent globalement au même schéma et développent la même thèse, dans une forme de redondance confinant à l'auto-plagiat. Cette thèse est très proche de celle de van Zuylen, même si Vanlangenhove s'exprime de façon plus mesurée et moins polémique. La plupart des textes datent d'après 1964-1966, période de publication des cinq volumes de documents diplomatiques belges soigneusement sélectionnés et consacrés à la sécurité de la Belgique entre 1920 et 1940, volumes dont Vanlangenhove lui-même s'est chargé, avec la caution de Charles de Visscher et l'aide active de Carlos de Radiguès⁽¹¹⁵⁾. Dès lors, comme l'écrit Michel Dumoulin, Vanlangenhove a construit une œuvre « remarquable et habile qui suscite néanmoins quelques interrogations »⁽¹¹⁶⁾, sinon même un « malaise » : « F. van Langenhove, éditeur de documents diplomatiques dont il fut très souvent l'inspirateur, a construit son œuvre d'historien des relations internationales sur ces mêmes documents. Peut-on toujours le suivre dans son entreprise hybride ? Nous en doutons »⁽¹¹⁷⁾. On pourrait objecter que Vanlangenhove répugnait à se présenter en historien mais prétendait apporter à ceux-ci des matériaux à partir desquels ils écriraient l'histoire⁽¹¹⁸⁾. Mais force est de constater que ses travaux pionniers ont bien été lus et exploités, avec les réserves d'usage, comme des travaux d'historien par plusieurs générations de chercheurs⁽¹¹⁹⁾.

La lecture que Vanlangenhove opère de l'entre-deux-guerres reste donc constante des années 1950 à 1980, depuis la publication en 1952 de son chapitre dans les compléments à l'*Histoire de Belgique* d'Henri Pirenne⁽¹²⁰⁾ jusqu'à son article de 1981 dans le numéro spécial de *Studia Diplomatica* sur le rôle

(114) Voir les rubriques « Politique extérieure de la Belgique » (p. 210-215) et « Biographies » (p. 220-223) dans la bibliographie de J. STENGERS, « Notice sur Fernand Vanlangenhove », *op. cit.* Les trois principaux ouvrages de synthèse, déjà cités, sont *La Belgique en quête de sécurité, 1920-1940* (1969), *La sécurité de la Belgique. Contribution à l'histoire de la période 1940-1950* (1971) et surtout *L'élaboration de la politique étrangère de la Belgique entre les deux guerres mondiales* (1980).

(115) Sur l'élaboration de ces volumes et la méthode de travail adoptée, des précisions peuvent être trouvées dans Bruxelles, CegeSoma-AGR2, microfilm 4.

(116) M. DUMOULIN, « Mémoires, souvenirs », *op. cit.*, p. 51.

(117) M. DUMOULIN, « Vingt ans d'historiographie », *op. cit.*, p. 180.

(118) Fernand VANLANGENHOVE, « Note bibliographique [sur les *Documents diplomatiques belges*, t. 1], dans *Bull. ARB*, 1965, p. 149-152 (ici : p. 151). Voir aussi Bruxelles, AGR1, supplément 2013, dossier 6, Version définitive de la Note. 1964, p. 2 : « C'est pourquoi j'ai cru utile, à l'intention des historiens de l'avenir, de rassembler les notes que j'avais conservées et la correspondance que j'avais échangée avec nos représentants à l'étranger [...] ».

(119) Dans son compte rendu de *L'élaboration de la politique étrangère de la Belgique*, Désiré Denuit écrivait ainsi : « Le présent ouvrage, par ses notes personnelles et les souvenirs d'auteur qu'il contient, et qui sont rédigés par un crayon bien taillé, aidera puissamment les recherches des historiens, qui auront bien de la peine à ne pas constater que tout s'y trouve ! » (*Le Soir*, 18 avril 1981, coupure conservée dans Bruxelles, ARB, dossier 11652 renuméroté 11648. L'article n'est pas signé mais une annotation manuscrite sur la coupure l'attribue à Désiré Denuit). La tentation pouvait en effet être grande de s'en contenter...

(120) Fernand VANLANGENHOVE, « La politique internationale de la Belgique après la Première Guerre mondiale », dans Henri PIRENNE, *Histoire de Belgique, des origines à nos jours*, Bruxelles, La Renaissance du Livre, Édition illustrée, t. 4, 1952, Compléments, p. 15-26.

des Belges et de la Belgique dans l'édification européenne⁽¹²¹⁾. On peut la schématiser ainsi : la politique de la Belgique est marquée par une continuité et une fidélité au principe d'indépendance, le seul qui puisse convenir à sa position géographique et aux contraintes de sa politique intérieure. Ce n'est pas la politique extérieure de la Belgique qui évolue, mais bien le monde qui change et nécessite une adaptation constante de cette politique. Les choix qui furent ainsi opérés par les ministres successifs, de quelque bord qu'ils fussent, ont toujours été opportuns (d'autant qu'il y a lui-même contribué...). Pour Vanlangenhove, la neutralité imposée de 1839 devait être absolument abandonnée après la Grande Guerre parce qu'elle avait entretenu certaines illusions et empêché la Belgique de consentir les efforts de défense nécessaires. Elle maintenait en outre le pays dans un état de minorité politique quelque peu humiliant. Adhérant à la SDN et aux accords de Locarno, la Belgique a témoigné de sa liberté retrouvée mais elle a sans doute consenti un engagement mal mesuré avec l'accord militaire franco-belge. Celui-ci inquiétait à gauche comme à droite et Paul Hymans l'a recadré par son discours du 4 mars 1931 sans pour autant le dénoncer, pour des raisons essentiellement psychologiques (ne pas froisser Paris). Dès lors, au vu de la tension internationale croissante, la Belgique n'a aspiré qu'à affirmer sa neutralité de fait, à réoccuper sa position traditionnelle d'équilibre, soit le même principe que celui de 1839, mais adapté aux circonstances.

En cela, l'année 1936 n'a nullement été celle d'une rupture ou d'un changement de politique mais de la poursuite de cette adaptation aux circonstances : pour obtenir le vote de crédits militaires et l'allongement du temps de service, il fallait convaincre l'opinion publique belge, marquée en outre par la dualité entre Flamands et Wallons, que la Belgique ne défendrait que ses intérêts. La dénonciation définitive de l'accord avec la France, négociée par Vanlangenhove, poursuivait ce but et le « discours royal » du 14 octobre, lui aussi, visait à raffermir l'unité nationale. Les Franco-Britanniques avaient été informés de ces réalités mais la publication du « discours », intervenue sans l'accord du secrétaire général Vanlangenhove, a été mal préparée et a donc ému les esprits, surtout en France. Sans préciser qu'il en est l'auteur, Vanlangenhove conclut invariablement sur la relation officielle des événements produite par le gouvernement belge en 1941 pour justifier la politique des « mains libres », qui connut, dit-il, une « brusque défaveur »⁽¹²²⁾ dès 1940 en raison de son inefficacité supposée. Or, rien n'aurait pu, selon lui, empêcher

(121) Fernand VANLANGENHOVE, « De la politique d'indépendance à l'intégration européenne », dans *Le rôle des Belges et de la Belgique dans l'édification européenne*, *Studia Diplomatica*, t. 34, 1981, p. 3-23.

(122) Fernand VANLANGENHOVE, « La politique belge d'indépendance dans la perspective de l'histoire », dans *Bull. ARB*, 1969, p. 154-168 (ici : p. 154). Comme en témoignent ses archives, Vanlangenhove consacrait également un temps certain à corriger les ouvrages historiques ou les articles de presse qui remettaient en cause sa vision. Voir notamment, dans Bruxelles, CegeSoma-AGR2, microfilm 5, 19-21, sa lettre du 20 juin 1966 au journaliste du *Monde* André Fontaine qui, dans un article du 10 juin, voyait en 1936 la cause de 1940, ou encore ses nombreux échanges avec la veuve de Robert Aron pour faire modifier son ouvrage posthume (*Léopold III ou le choix impossible, février 1934-juillet 1940*, Paris, Plon, 1977) en vue d'une seconde édition (*ibid.*, 347-361). Sur cet ouvrage d'Aron, Vanlangenhove publia une mise au point dans *Le Soir* (« À propos du livre de Robert Aron consacré à Léopold III. Les souvenirs de la « drôle de paix » de M. Fernand van Langenhove », dans *Le Soir*, 1^{er}-2 janvier 1978).

la guerre, vu le retard accumulé par les grandes démocraties (ce sont elles les véritables responsables), et la politique menée par la Belgique a utilement cimenté l'unité nationale et fortifié la volonté de résistance.

Comme van Zuylen, Vanlangenhove souligne que les autorités n'ont jamais cru que la Belgique pourrait rester en dehors d'un conflit européen ; les mesures militaires consenties le prouvaient suffisamment. Dès l'invasion toutefois, les circonstances obligeaient, selon lui, à une autre attitude : se battre, d'abord ; reconnaître que la Belgique, mal épaulée par les Alliés, ne pouvait que capituler puis – et, sur ce point, il s'éloigne de van Zuylen – poursuivre le combat avec les Britanniques en gagnant Londres, seule attitude permettant de garantir à terme la souveraineté et l'indépendance de la Belgique. De la même manière et par une nouvelle adaptation, l'engagement de la Belgique dans l'intégration européenne est présenté comme le prolongement de la politique d'indépendance. Il s'emploie notamment à le démontrer en pointant le danger soviétique, né du vide laissé par l'Allemagne nazie, « qui détermine la Belgique à chercher le salut dans une défense commune de l'Europe occidentale et, plus tard, dans une intégration de l'Europe démocratique »⁽¹²³⁾. D'ailleurs, qu'en 1946, on ait de nouveau confié à un Belge, Paul-Henri Spaak, l'ouverture de la première session de l'ONU, comme Paul Hymans l'avait fait pour la SDN, prouve que le prestige du pays était tout à fait rétabli⁽¹²⁴⁾. Jusqu'au terme de sa vie, Vanlangenhove s'est donc assigné la mission d'expliquer et de défendre les options qu'il avait lui-même co-construites avant 1940.

Aura-t-il convaincu ses lecteurs historiens ? Deux cas très divergents se présentent, ceux de Jean Stengers et de Jan Dhondt. Ami de Vanlangenhove⁽¹²⁵⁾, Jean Stengers livre, dans le *Bulletin de l'Académie*⁽¹²⁶⁾, un compte rendu très élogieux de son maître-ouvrage de 1980 *L'élaboration de la politique étrangère*, un livre qu'il a lui-même contribué à susciter⁽¹²⁷⁾. Il y souligne d'abord l'importance pour l'historien de mieux comprendre les processus de décision aux Affaires étrangères, un domaine dans lequel les témoignages sont indispensables pour compléter les archives. Vanlangenhove a réussi, selon lui, à tracer un portrait collectif du Département, bien éloigné de ce que l'on sait du Quai d'Orsay à l'époque. « Il y a rue de la Loi un groupe d'hommes soudé, qui travaille en général dans une atmosphère d'entente et de collaboration. Entre le secrétaire général Vanlangenhove et le directeur général de la Politique Pierre van Zuylen – l'« homme noir », qui a cependant une forte personnalité –, il n'y a aucune faille. Rien de semblable aux luttes intestines sourdes mais parfois violentes qui déchirent le Quai d'Orsay, et qui opposent notamment amis

(123) F. VANLANGENHOVE, « De la politique d'indépendance à l'intégration européenne », *op. cit.*, p. 23.

(124) F. VANLANGENHOVE, *La Belgique et ses garants*, *op. cit.*, p. 217.

(125) Le journal personnel de Vanlangenhove atteste de relations véritablement amicales depuis 1968 au moins (Bruxelles, CegeSoma-AGR2, microfilm 5, 111-112) mais, en 1963 déjà, les deux hommes entretenaient une correspondance professionnelle marquée par un respect mutuel (*Idem*, microfilm 4, 415-417).

(126) Jean STENGERS, « À propos de l'étude de M. F. Vanlangenhove sur *L'élaboration de la politique étrangère de la Belgique entre les deux guerres mondiales* », dans *Bull. ARB*, 1981, p. 115-127.

(127) Bruxelles, CegeSoma-AGR2, microfilm 5, 392. Les archives de l'Académie, quant à elles, témoignent du soin apporté par l'auteur aux épreuves (Bruxelles, ARB, dossier 11434).

et ennemis du secrétaire général Alexis Léger. L'historiographie française actuelle porte encore la trace de ces affrontements du passé⁽¹²⁸⁾. Ce n'est pas l'esprit naturellement bienveillant de M. Vanlangenhove qui l'empêche de fournir à l'historien ce genre de piment ; visiblement, il n'y a pas matière »⁽¹²⁹⁾. Stengers s'appuie donc avec une confiance presque aveugle sur les écrits de Vanlangenhove et, plus encore, il embrasse totalement sa grille d'analyse : « L'adhésion que rencontrera la politique d'indépendance rend vaines, et on aurait presque tendance à dire puériles, les discussions ultérieures sur le point de savoir si cette politique était bonne ou non, si elle n'a pas constitué une erreur. C'était tout simplement la seule politique possible. Sans elle, le pays aurait été déchiré »⁽¹³⁰⁾. Sous la plume de Stengers, le compte rendu n'est pas scientifique mais bien délibérément politique.

Tout aussi politique est celui, beaucoup plus sévère, rédigé par Jan Dhondt dans la *Revue belge d'histoire contemporaine* en 1969⁽¹³¹⁾, suite à la parution du petit volume *La Belgique en quête de sécurité, 1920-1940* dans la collection « Notre Passé »⁽¹³²⁾, volume essentiellement rédigé en connectant les *Documents diplomatiques belges* récemment édités et en s'appuyant sur la synthèse de 1952 déjà citée pour les compléments à l'*Histoire de Belgique* de Pirenne⁽¹³³⁾. Professeur à l'université de Gand, co-fondateur de l'histoire contemporaine comme discipline scientifique et du Centre interuniversitaire qui lui était consacré, Dhondt est un tenant de l'histoire économique et sociale, avec une appétence très limitée pour les questions diplomatiques et de relations internationales⁽¹³⁴⁾. Déjà peu convaincu de la nécessité de publier des documents diplomatiques sans appareil critique et sans introduction, il est plus sévère encore pour l'ouvrage qui les met en musique : « Cette politique ayant abouti à la catastrophe que l'on sait, il eût été sans doute intéressant de l'étudier de manière critique, mais ce n'est pas cela que l'on trouvera dans le livre sous revue »⁽¹³⁵⁾.

S'il reconnaît la clarté de l'exposé, il déplore le caractère univoque des sources mobilisées et l'absence, dans la bibliographie, de plusieurs études, notamment sur l'incident de Mechelen-sur-Meuse⁽¹³⁶⁾. De fait,

(128) Il cite à ce propos Jean-Baptiste DUROSELLE, *La décadence, 1932-1939*, Paris, Imprimerie nationale, 1979 (J. STENGERS, « À propos de l'étude de M. F. Vanlangenhove », *op. cit.*, p. 117).

(129) *Ibid.*

(130) *Ibid.*, p. 126.

(131) Jan DHONDT, « F. Van Langenhove, *La Belgique en quête de sécurité* (Bruxelles 1969, Notre Passé), 155 pp. », dans *RBHC*, 1969, n° 2, p. 295-296.

(132) L'ouvrage fut commandé à Vanlangenhove par le directeur de la collection, Fernand Vercauteren, professeur à l'Université de Liège (Bruxelles, CegeSoma-AGR2, microfilm 4, 530).

(133) Selon Vanlangenhove lui-même (*ibid.*).

(134) Jan CRAEYBECKX, « Jan Dhondt (1915-1972) », dans *RBPH*, t. 50, 1972, fasc. 3, p. 1055-1060.

(135) J. DHONDT, « F. Van Langenhove, *La Belgique en quête de sécurité* », *op. cit.*, p. 295.

(136) Sans doute fait-il allusion à divers articles de Jean Vanwelkenhuyzen, notamment « L'alerte du 10 janvier 1940 », dans *Revue d'Histoire de la Deuxième Guerre mondiale*, t. 3, 1953, n° 12, p. 33-54. Le 10 janvier 1940, un avion militaire allemand se pose en catastrophe à Mechelen-sur-Meuse, dans le Limbourg belge. À son bord se trouvent des documents compromettants : les plans d'une future invasion de la Belgique neutre. L'affaire suscite des remous diplomatiques et militaires qui auraient pu précipiter un conflit.

Vanlangenhove cite, outre les documents diplomatiques, des témoignages (Gamelin, Van Overstraeten, Paul-Boncour) et bien sûr *Les mains libres* de van Zuylen. Pour Dhondt, le fait d'occulter les erreurs d'interprétation des diplomates belges à Berlin mais aussi les réactions de l'entourage du Roi à l'épisode de Mechelen-sur-Meuse disqualifient le travail, qu'il achève en écrivant lapidairement : « Mais tout cela, c'est le propre de l'histoire dite diplomatique, qui est aussi de l'histoire exsangue »⁽¹³⁷⁾.

Trois ans plus tard, Dhondt est plus sévère encore envers l'ouvrage sur la *Sécurité de la Belgique 1940-1950* : pointant « l'incompatibilité entre la pratique de la diplomatie et celle de l'histoire », il dénonce l'absence de sens critique de l'auteur, l'absence de réflexion utile sur ses propres erreurs et son « assez piteuse » justification de la politique de neutralité. Il s'en prend aussi aux justifications par l'opinion publique, qu'il qualifie de « tarte à la crème des diplomates » et dont il dit ironiquement qu'elle est une « admirable force déterminante dont on doit bien se demander comment elle se détermine »⁽¹³⁸⁾.

Cette question de l'opinion publique ou plutôt de la justification par l'opinion publique n'est pas inintéressante. Vanlangenhove en fait état à plusieurs reprises, notamment lorsqu'il insiste sur les craintes, d'abord flamandes puis généralisées, à l'égard d'un embrigadement de la Belgique par la France et ses alliances orientales⁽¹³⁹⁾ ou lorsqu'il estime qu'en septembre 1939, si la Belgique avait choisi une autre voie que la neutralité, elle aurait violenté une opinion presque unanime⁽¹⁴⁰⁾ : « La répudier n'eût pu se faire que par un coup d'État »⁽¹⁴¹⁾.

Dans sa note sur les mémoires de Paul Hymans, il corrobore les propos du ministre disant que la sensibilité aux « mobiles psychologiques de l'opinion » et aux « profondeurs de la mentalité nationale » sont des qualités indispensables à l'homme d'État⁽¹⁴²⁾. Mais cette opinion publique, Vanlangenhove la voit

(137) J. DHONDT, « F. Van Langenhove, *La Belgique en quête de sécurité* », *op. cit.*, p. 296.

(138) Jan DHONDT, « Van Langenhove (F.), *La sécurité de la Belgique. Contribution à l'histoire de la période 1940-50*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 1971, 263 pp. », in *RBHC*, 1972, n° 1/2, p. 235-236.

(139) F. VANLANGENHOVE, « De la politique d'indépendance à l'intégration européenne », *op. cit.*, *passim*.

(140) F. VANLANGENHOVE, « La politique d'indépendance dans la perspective de l'histoire », *op. cit.*, p. 165. Concernant cette quasi-unanimité, qu'il faut nuancer, Vanlangenhove a reçu plusieurs courriers éclairants de protagonistes. Le socialiste Henri Rolin le félicite pour ses travaux mais ajoute : « ceci dit, je ne vous étonnerai pas en vous disant que cette lecture n'a pas ébranlé ma conviction que la politique suivie par la Belgique de 1935 à 1940 fut néfaste et je demeure consterné de voir que les attentats successifs dont furent victimes d'autres pays ne provoquèrent chez nos hommes de gouvernement d'autres réactions que celle du repli et des initiatives d'offrir aux crocodiles une bonne digestion » (Bruxelles, CegeSoma-AGR2, microfilm 5, 6, lettre de décembre 1968). De son côté, le juriste et militant wallon Fernand Dehousse, passé du libéralisme au socialisme, lui écrit : « Ni vous, ni les mémoires de Spaak n'avez cependant [...] réussi à me convaincre que la neutralité et son ectoplasme, l'indépendance, étaient justifiés, même dans une optique subjective. Il y a trop de Flamands et trop de réactionnaires, à nos yeux, dans cette entreprise-là ! Le libre examen que nous cultivons l'un et l'autre m'autorise à vous le dire en toute franchise comme en toute amitié » (*Idem*, 9, 2 février 1969).

(141) F. VANLANGENHOVE, « La politique d'indépendance dans la perspective de l'histoire », *op. cit.*, p. 167.

(142) Fernand VANLANGENHOVE, « Note sur la contribution des *Mémoires* de Paul

parfois comme une mauvaise conseillère. Dans son article sur la crise du 7 mars 1936, il compare deux effets dévastateurs de la pression publique : en 1914, l'opinion russe a contraint Moscou à défendre la Serbie ; en mars 1936, les opinions française et britannique ont paralysé leurs gouvernements, qui n'ont pas répliqué au coup de force hitlérien. Dans les deux cas, la guerre a éclaté⁽¹⁴³⁾.

C'est aussi, à ses yeux, parce qu'on n'a pas préparé les opinions, notamment l'opinion française, que le « discours royal » du 14 octobre 1936 a pu paraître, à l'étranger, comme une volte-face, générant – les mots sont forts, proches de ceux d'un van Zuylen – une « légende », une « caricature de l'histoire »⁽¹⁴⁴⁾, « une affabulation propagée par les publicistes et les mémorialistes »⁽¹⁴⁵⁾. Mais aussi par certains historiens. Vanlangenhove ne se prive pas d'égratigner à ce sujet les organisateurs du colloque sur les relations militaires franco-belges de 1936 à 1940⁽¹⁴⁶⁾. Le choix du *terminus a quo* comme point de départ d'une nouvelle politique étrangère est, à ses yeux, erroné car Jacques Willequet – pourtant convaincu, on l'a dit, par la thèse de la continuité – et son collègue français Jean-Marie d'Hoop minimisent la portée du discours de Paul Hymans en 1931⁽¹⁴⁷⁾. Vanlangenhove en vient alors à comparer le mythe de 1936 à celui des francs-tireurs de 1914...⁽¹⁴⁸⁾

Toujours concernant l'opinion publique et ses rapports avec la politique extérieure, Jan Dhondt n'avait pas tort de souligner la rapidité voire la relative désinvolture avec laquelle Vanlangenhove s'en saisit, sans bien en examiner les ressorts, les biais et les limites, sans beaucoup s'attarder non plus sur les opposants à la ligne dominante. À sa décharge, les travaux scientifiques sur le sujet, notamment les trois volumes d'actes de colloque publiés par l'École française de Rome⁽¹⁴⁹⁾ ont été publiés après qu'il eut rangé sa plume puis

Hymans à l'histoire de la politique de sécurité extérieure de la Belgique après la première guerre mondiale », dans *Bull. ARB*, 1959, p. 370-386 (ici : p. 379).

(143) Fernand VANLANGENHOVE, « La crise fatidique du 7 mars 1936 », dans *Bull. ARB*, 1967, p. 17-39 (ici : p. 38-39).

(144) F. VANLANGENHOVE, « La politique d'indépendance dans la perspective de l'histoire », *op. cit.*, p. 161.

(145) Fernand VANLANGENHOVE, « À propos des relations militaires franco-belges, 1936-1940 » dans *RBPH*, t. 47, 1969, fasc. 4, p. 1198-1215 (ici : p. 1212).

(146) L'ouvrage visé est *Les relations militaires franco-belges de mars 1936 au 10 mai 1940 : travaux d'un colloque d'historiens belges et français*, Paris, CNRS, 1968. Dans une lettre adressée à Vanlangenhove, Jean Vanwelkenhuyzen, chargé de la relecture des textes, s'emploie tout à la fois à faire amende honorable et à minimiser la gravité des faits (Bruxelles, CegeSoma-AGR2, microfilm 5, 74, 16 décembre 1969).

(147) F. VANLANGENHOVE, « À propos des relations militaires franco-belges », *op. cit.*, p. 1204-1206.

(148) *Ibid.*, p. 1213.

(149) *Opinion publique et politique extérieure. I. 1870-1915*, colloque organisé par l'École française de Rome et le Centro per gli studi di politica estera e opinione pubblica de l'Università de Milan, Rome, 13-16 février 1980, Rome, École française de Rome-Università di Milano, 1981 ; *Opinion publique et politique extérieure. II. 1915-1940*, colloque organisé par l'École française de Rome et le Centro per gli studi di politica estera e opinione pubblica de l'Università de Milan, Rome, 16-20 février 1981, Rome, École française de Rome – Università di Milano, 1984 ; *Opinion publique et politique extérieure. III. 1945-1981*, colloque organisé par l'École française de Rome et le Centro per gli studi di politica estera e opinione pubblica de l'Università de Milan en collaboration avec l'Academia Belgica, le Deutsches historisches Institut in Rom et le Nederlands Instituut te Rome, 17-20 février 1982, Rome, École française de Rome-Università di Milano, 1985.

quitté ce monde. Toutefois, *L'An 40* de José Gotovitch et Jules Gérard-Libois date, lui, de 1971. Vanlangenhove en fait un usage intensif en 1972 dans son ouvrage *La Belgique et ses garants, l'été 1940* mais pas dans *L'élaboration de la politique étrangère* en 1980 alors même que le chapitre sur les Belges anti-neutralistes⁽¹⁵⁰⁾ aurait pu alimenter son propos.

Deux points méritent encore de retenir l'attention car les écrits de Vanlangenhove sont parcourus d'observations et de réflexions sur son propre travail : l'un sur la « psychologie du témoignage » et l'autre sur la manière d'écrire l'histoire des relations internationales.

Sur le premier aspect, Vanlangenhove apporte une forme d'introspection dans *La Belgique et ses garants*, paru en 1972, dans la mesure où son rôle est double : 1) producteur d'un récit factuel aussi objectif que possible⁽¹⁵¹⁾ et 2) témoin et acteur des faits, qu'il aurait donc tendance, fût-ce inconsciemment, à vouloir justifier. Il écrit alors : « je n'oserais affirmer qu'il ne reste aucune trace dans mon esprit de l'amère déception, de l'impression de désastre, que j'éprouvai quand le gouvernement, revenant sur la décision qu'il avait adoptée sur ma proposition le 14 juin [1940] de se transporter en Angleterre, fit volte-face et résolut de s'associer à la capitulation française »⁽¹⁵²⁾. Face aux ressentiments éventuels, quelle peut être la solution ? Sans doute une mise à distance temporelle. De nouveau, Vanlangenhove s'explique en prenant le cas précis de l'été 1940 : « Cette période fut pendant plusieurs années un sujet de polémiques. C'est la raison pour laquelle je l'avais jusqu'ici [1972] omise dans mes études sur la politique de sécurité dans les années 1920 à 1950. L'apaisement aujourd'hui s'est fait. Les principaux acteurs du drame ont pu évoquer publiquement leurs souvenirs sans ranimer les controverses »⁽¹⁵³⁾. À cette condition, lui-même se sent enfin autorisé à apporter son témoignage, cinglant pour plusieurs ministres⁽¹⁵⁴⁾. Nous sommes onze ans avant la mort de Léopold III et du régent Charles mais un an après la publication de *L'An 40*⁽¹⁵⁵⁾ et des mémoires de Camille Gutt⁽¹⁵⁶⁾ et trois ans après celle des *Combats inachevés* de Paul-Henri Spaak⁽¹⁵⁷⁾. Van Zuylen, quant à lui, avait bien pris soin de s'arrêter à la nuit du 9 au 10 mai 1940...

(150) J. GÉRARD-LIBOIS & J. GOTOVITCH, *L'An 40*, op. cit., p. 62-67.

(151) Avant publication, l'ouvrage a été soumis pour relecture à Jean Stengers : « Notre confrère M. Stengers a eu l'amabilité de lire mon étude. L'intérêt qu'il y a montré me permet d'espérer qu'elle se tient dans les normes requises pour nos publications académiques » (Bruxelles, ARB, dossier 11652 renuméroté 11648, Lettre de Vanlangenhove au secrétaire perpétuel de l'Académie royale, 5 juillet 1972).

(152) F. VANLANGENHOVE, *La Belgique et ses garants*, op. cit., p. 10.

(153) *Ibid.*, p. 11.

(154) Dans son compte rendu paru dans le journal démocrate-chrétien *La Cité* (16-17 mars 1972, p. 12), Pierre Berthier écrit : « Certes, cette étude n'est pas exempte de jugements sévères sur des hommes d'État réputés qui ont rendu de grands services au pays. Ce serait la tronquer que de les omettre ». Mais il ajoute que tant Spaak que Pierlot ont reconnu leurs erreurs et leurs faiblesses : « Peu d'hommes d'État se sont livrés à de semblables autocritiques ; moins encore ont aussi largement racheté les erreurs qu'ils se sont reprochées » (coupure de presse conservée dans Bruxelles, ARB, dossier 11652 renuméroté 11648).

(155) C'est également en 1971 que sort la retranscription des interviews télévisées des principaux ministres du gouvernement belge de Londres : Henri-François VAN AAL, *Télé-mémoires : De Vleeschauwer, Gutt, Spaak*, Bruxelles, CRISP, 1971.

(156) Camille GUTT, *La Belgique au carrefour, 1940-1944*, Paris, Fayard, 1971.

(157) P.-H. SPAAK, *Combats inachevés*, op. cit.

Réfléchissant à la nature même de l'histoire des relations internationales, Vanlangenhove, sociologue de formation, insiste sur la nécessité d'investiguer le rôle de la finance, de la démographie et du comportement des peuples, mais il ajoute que l'étude du jeu diplomatique ne doit pas pour autant être négligée, « quoi qu'en disent les faiseurs de modes »⁽¹⁵⁸⁾. En réalité, c'est toute forme de point de vue unilatéral qui doit, selon lui, être abandonnée. Citant son mentor, Émile Waxweiler, qui contestait l'hégémonie du facteur économique, il explique avoir voulu, dans tous ses travaux, montrer la dépendance de la politique étrangère belge par rapport à la conjoncture internationale⁽¹⁵⁹⁾. En revanche, on notera qu'il a assez peu approfondi les ressorts de la politique intérieure et qu'il est surtout resté, quoi qu'il en dise, arc-bouté sur les sources produites par les décideurs, dont il faisait lui-même partie, sans réellement élargir son angle de vue.

En conclusion, si les écrits de Pierre van Zuylen et de Fernand Vanlangenhove restent un passage incontournable pour appréhender le processus décisionnel belge en politique étrangère dans l'entre-deux-guerres et surtout estimer le rôle, plus ou moins actif ou influent, des hauts fonctionnaires dans ce domaine, ils doivent bien sûr être lus avec un sens critique aiguisé mais ils doivent surtout être mis en perspective avec l'historiographie nationale et internationale récente et moins récente en matière d'histoire politique, d'histoire économique et sociale, d'histoire coloniale ou encore d'histoire des transferts et des relations culturelles. Cet appel au décloisonnement n'est guère révolutionnaire mais force est de constater que sa mise en pratique reste semée d'embûches, tant sur le plan méthodologique qu'institutionnel, car les lieux d'intersection entre ces champs de recherche demeurent peu nombreux. Voilà un défi collectif à relever.

RÉSUMÉ

Catherine LANNEAU, *(Re)faire l'histoire. Les écrits des ambassadeurs Pierre van Zuylen et Fernand Vanlangenhove sur la politique étrangère belge de l'entre-deux-guerres*

La politique étrangère belge de l'entre-deux-guerres n'a pas facilement suscité de consensus historiographique. En raison de ses implications communautaires et de son impact, réel ou supposé, sur les événements de 1940 et ceux de la question royale, la ligne de conduite diplomatique du pays entre 1919 et 1939 a longtemps fait l'objet d'un débat nourri. Dans quelle mesure celui-ci a-t-il été alimenté voire parasité par l'identité de ses principaux animateurs ? En effet, les récits initiaux voire fondateurs sont l'œuvre de deux ambassadeurs qui ont, par ailleurs, contribué à élaborer cette politique : Pierre van Zuylen et Fernand Vanlangenhove. Par leur accès privilégié aux sources primaires et par l'impact de leurs écrits au statut hybride (entre témoignage personnel, autojustification et premier établissement des faits), ils ont, durant plusieurs décennies, saturé le champ de l'histoire des relations internationales de la Belgique.

(158) Fernand VANLANGENHOVE, « Contribution à l'histoire de la politique rhénane de la Belgique de 1919 à 1925 », dans *RBPH*, t. 56, 1978, fasc. 2, p. 410-430 (ici : p. 410).

(159) Fernand VANLANGENHOVE, « McDougall (Walter), *France's Rhineland diplomacy, 1914-1924* », dans *RBPH*, t. 58, 1980, fasc. 1, p. 104-113 (ici : p. 104).

Cet article propose une relecture, au prisme de leurs textes, des parcours de leurs auteurs, de leurs contextes de publication et de leur réception.

Politique extérieure belge – entre-deux-guerres – histoire des relations internationales – historiographie

SUMMARY

Catherine LANNEAU, *(Re)writing History. The Writings of the Ambassadors Pierre van Zuylen and Fernand Vanlangenhove on Belgian Foreign Policy in the Interwar Period*

Belgian foreign policy in the interbellum years did not reach easily some form of historiographical consensus. Because of its implications for the linguistic communities and its impact, real or supposed, on the events of 1940 and the subsequent Royal Question, the country's diplomatic policy between 1919 and 1939 has long been the subject of intense debate. To what extent has this debate been fuelled, or even paralysed, by the identity of its main protagonists? In fact, the initial and even basic accounts are the work of two ambassadors who had been personally involved in the development of that policy: Pierre van Zuylen and Fernand Vanlangenhove. Thanks to their privileged access to primary sources and the impact of their writings, which have a hybrid status (between personal testimony, self-justification and first description of the facts), they have, for several decades, saturated the field of the history of Belgium's international relations. This article proposes a rereading, through the prism of their texts, of their authors careers, the contexts of their publications and their reception.

Belgian foreign policy – interwar period – history of international relations – historiography

SAMENVATTING

Catherine LANNEAU, *Geschiedenis (her)schrijven. De geschriften van ambassadeurs Pierre van Zuylen en Fernand Vanlangenhove over de Belgische buitenlandse politiek tijdens het interbellum*

Het Belgisch buitenlands beleid in het interbellum heeft niet gemakkelijk een vorm van historiografische consensus bereikt. Het diplomatieke beleid van België tussen 1919 en 1939 is al lang het voorwerp van een intens debat, omwille van de communautaire implicaties ervan en de reële of vermeende impact ervan op de gebeurtenissen van 1940 en de Koningskwestie. In welke mate werd dit debat aangewakkerd of zelfs verlamd door de identiteit van de hoofdrolspelers? In feite zijn de eerste en zelfs fundamentele verslagen het werk van twee ambassadeurs die dit beleid mee hebben helpen ontwikkelen: Pierre van Zuylen en Fernand Vanlangenhove. Dankzij hun bevoorrechte toegang tot de primaire bronnen en de impact van hun geschriften, die een hybride statuut hebben (tussen persoonlijke getuigenis, zelfrechtvaardiging en eerste vaststelling van de feiten), hebben ze decennialang het domein van de geschiedenis van de internationale betrekkingen van België verzadigd. Dit artikel biedt een herlezing, door het prisma van hun teksten, van de carrière van hun auteurs, hun publicatiecontext en hun receptie.

Belgische buitenlandse politiek – tussenoorlogse periode – geschiedenis van de internationale betrekkingen – historiografie

**RÉDACTION: 4, boulevard de l'Empereur,
1000 Bruxelles.**
**Prière d'adresser à la Rédaction les manuscrits
et les ouvrages pour compte rendu.**

**REDACTIE: 4, Keizerslaan,
1000 Brussel.**
**Gelieve teksten en boeken ter recensie
aan de Redactie te zenden.**

DIRECTION ET COMITÉ DE RÉDACTION - DIRECTIE EN REDACTIECOMITÉ

DIRECTION - DIRECTIE

Directeur: Alexis WILKIN [alexis.wilkin@ulb.be]

Conseillers/Adviseurs: Michèle GALAND [Michele.Galand@ulb.be], Guy VANTHEMSCHE [guy.vanthemsche@vub.be]

Trésorier / Penningmeester: David GUILARDIAN [David.Guilardian@ulb.be]

Secrétaire général / Secretaris-generaal: Denis Morsa [denis.morsa@gmail.com]

Webmaster: Sébastien DE VALERIOLA [sebastien.de.valeriola@ulb.be]

COMITÉ DE RÉDACTION - REDACTIECOMITÉ:

Antiquité - Oudheid

Didier VIVIERS [dviviers@ulb.be] (Monde grec - Griekse wereld)

Françoise VAN HAEPEREN [francoise.vanhaeperen@uclouvain.be] (Monde romain - Romeinse wereld)

Koen VERBOVEN [Koen.Verboven@ugent.be] (Monde romain - Romeinse wereld)

Secrétaire - Secretaris: Jean VANDEN BROECK-PARANT [jean.vanden.broeck-parant@ulb.be]

Histoire - Geschiedenis

Alain DIERKENS [Alain.Dierkens@ulb.be] (Moyen Âge - Middeleeuwen)

René VERMEIR [Rene.Vermeir@UGent.be] (Temps modernes - Nieuwe Tijd)

Jeffrey TYSENS [Jeffrey.Tyssens@vub.be] (Époque contemporaine - Hedendaagse periode)

Secrétaire / Secretaris: Christoph DE SPIEGELEER [Christoph.DeSpiegeleer@liberas.eu]

Secrétaire / Secretaris: Nicolas SCHROEDER [Nicolas.Schroeder@ulb.be]

Bibliographie de l'Histoire de Belgique - Bibliografie van de Geschiedenis van België

Luc FRANÇOIS [Luc.Francois@UGent.be]

Sofie ONGHENA [Sofie.Ongheana@arch.be]

Langues et littératures modernes - Moderne taal- en letterkunde

Sabrina PARENT [Sabrina.Parent@ulb.be] (Langues et littératures romanes - Romaanse taal- en letterkunde)

Wim VANDENBUSSCHE [Wim.Vandenbussche@vub.be] (Langues et littératures germaniques - Germaanse taal- en letterkunde.)

**Prière d'adresser les demandes d'abonnements,
les commandes diverses, etc.,**

Revue Belge de Philologie et d'Histoire

KBR - Bibliotheque Royale

4, boulevard de l'Empereur, B-1000 Bruxelles.

rbph@belgacom.net

**Tous les paiements doivent être faits au compte
bancaire 000-0131507-72**

(IBAN BE38 0000 1315 0772 - BIC BPOTBEB1)

**de la Revue Belge de Philologie et d'Histoire,
B-1050 Bruxelles.**

Informations pratiques: <http://www.rbph-btfg.be>

Chaque article est signé. L'auteur est responsable des idées qu'il émet. La *Revue* n'accepte qu'une seule réplique à un article ou à un compte rendu. L'auteur de celui-ci aura la faculté de la faire suivre de ses observations. Après quoi, le débat sera tenu pour clos.

**Voor abonnements en andere bestellingen,
zich wenden tot**

Belgisch Tijdschrift voor Filologie en Geschiedenis

KBR - Koninklijke Bibliotheek

4, Keizerslaan, B-1000 Brussel.

rbph@belgacom.net

**Alle betalingen dienen te gebeuren
op bankrekeningnummer 000-0131507-72
(IBAN BE38 0000 1315 0772 - BIC BPOTBEB1)**

**van het Belgisch Tijdschrift voor Filologie en
Geschiedenis, B-1050 Brussel.**

Praktische informatie: <http://www.rbph-btfg.be>

Elke bijdrage vermeldt de naam van de auteur. Deze alleen is voor de in zijn studie uiteengezette opvattingen en verdedigde zienswijzen verantwoordelijk. Het *Tijdschrift* aanvaardt slechts één replek op een artikel of een recensie. De schrijver ervan mag op de ingezonden replek antwoorden. Van verdere polemieken wordt beslist afgezien.

IMPRIMERIE GROENINGHE DRUKKERIJ, KORTRIJK

ISSN 0035-0818

Éditeur responsable et directeur de la publication

Alexis WILKIN, 69, rue de l'Espérance, 4000 Liège

101 • 2023

HISTOIRE – GESCHIEDENIS

Andrew LANCASTER, <i>The comitatus of the Medieval Counts of Duras</i>	729
Oriane DUBOIS, <i>Paradis infernal, exemple repoussant. Comment l'Atlas historique des frères Châtelain (1714) a-t-il mis la Moscovie « à sa place » ?</i>	769
Georges RAEPSAET, <i>Les Œuvres de Fontenelle gravées par Bernard Picart (1728). 1. Les Nouveaux Dialogues des Morts. Deux approches en miroir</i>	795
Antoine BONNIVERT & Bernard WILKIN, <i>Combattre, s'évader, résister : la guerre du professeur Jacques Cox, entre Belgique et Grande-Bretagne (1940-1944)</i>	829

Michel DUMOULIN (éd.),

Revisiter l'historiographie de l'histoire des relations internationales de la Belgique

Introduction	869
Vincent GENIN, <i>Une historiographie née sous le signe de l'hétéronomie. Des memoranda de Banning au programme scientifique de Michel Huisman (1863-1953)</i>	873
Catherine LANNEAU, <i>Les écrits des ambassadeurs Pierre van Zuylén et Fernand Vanlangenhove sur la politique étrangère belge de l'Entre-deux-guerres</i>	889
Michel DUMOULIN, <i>Jacques Willequet, de l'histoire diplomatique à celle des relations internationales</i>	913

Varia

Jean-Marie SANSTERRE, <i>Objets et lieux sacrés, croyances et pratiques religieuses (Moyen Âge – Temps modernes). Notes de recherche, 33 – 37</i>	939
---	-----

Bibliographie - Bibliografie

Gerlinda SWILLEN, « <i>Il ne fait pas bon revenir, quand on était mort une fois : ...</i> ». <i>D'un certain malaise mémoriel ? À propos de deux livres récents</i>	965
---	-----

Comptes rendus & Chronique – Besprekingen & Kroniek	981
---	-----

Table des matières du t. 101 (2023) – Inhoudstafel van dl. 101 (2023)	997
---	-----